Department of Foreign Affairs and International Trade

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Agenda 2003

A Sustainable Development Strategy for the Department of Foreign Affairs and International Trade

101-03255/

Table of Contents

Message from the Ministers 1

Introduction 2

Assessing *Agenda 2000* 3

Setting the Goals 4

Goals 1–6 5

What it Will Take to Achieve these Goals 32

Consultations 33

Departmental Profile 35

Glossary 36

Acronyms 38

References 40

Appendices I to III (available on the DFAIT Web site at:
www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-e.asp or requested from the DFAIT Inquiries Service.
Toll Free 1-800-267-8376

Sustainable Development is widely defined as a way of thinking and behaving that "meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their needs" (*Our Common Future*, World Commission on Environment and Development, 1987).

"The earth belongs to the living . . . No generation can contract debts greater than may be paid during the course of its own existence" (Thomas Jefferson in a letter to James Madison, 1789).

E2-212/2001
ISBN 0-662-65458-7

Message from the Ministers

To make the right decisions for tomorrow, we must have a vision of a future that can be made better by the conscious choices and decisions we make today. Sustainable development implies an integrated approach to decision-making, one that considers the environmental, economic and social implications of any given plan, policy or action. It also implies a commitment to equity for present and future generations, and spells out the need for humankind to live within its environmental means.

Sustainable development considerations are increasingly being integrated into Canadian foreign and trade policy. Through conflict prevention, trade negotiations, development assistance, and global environmental leadership, the Department of Foreign Affairs and International Trade is working on Canada's behalf toward a world that is more secure, more prosperous, and more sustainable.

During 1997–2000 when our first sustainable development strategy, *Agenda 2000*, was in place, the Department played a large role in a number of international achievements. Particularly noteworthy was the leadership role played by the Department in the negotiations that resulted in the Land Mines Treaty, the establishment of an International Criminal Court, the Winnipeg Conference on War Affected Children, the Cartagena Protocol on Biosafety, and the just concluded UN Global Convention on Persistent Organic Pollutants.

Now in *Agenda 2003*, our second strategy, we affirm our commitment to direct our collective energy to improving our sustainable development efforts over the next three years, 2001 to 2003. As an active player on the global stage, the Department has a unique role to play in promoting sustainable development internationally. The respect Canada enjoys abroad offers a clear opportunity to make a difference—to carry the concerns and concerted efforts of Canadians to the international arena in the interest of a sustainable future for all.

John Manley
Minister of Foreign Affairs

Pierre Pettigrew
Minister for International Trade

Introduction

The *Auditor General Act* was amended in 1995 to include sustainable development (SD) as government policy. One amendment created the position of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. Another required federal departments to table sustainable development strategies in Parliament by December 1997 and every three years thereafter. In compliance with the revised Act, the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) tabled its first strategy, *Agenda 2000*, in December 1997.

Since that time, awareness of the significance of sustainable development has increased both inside and outside the Department. Externally, as a consequence of the 1992 Rio Earth Summit, the concept has been actively taken up by major world organizations, including the United Nations Commission on Sustainable Development and other UN bodies, the World Trade Organization (WTO) and the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). In addition, many businesses, levels of government, and social action groups have also become more actively involved in sustainable development issues.

Internally, the experience of the past three years has reinforced the Department's view that sustainable development is a long-term process of continuous learning, in which gains are made slowly and steadily. Experience has also shown the Department that it must work in partnership with others if it is to move forward with assuredness and speed. *Agenda 2000* began with a valuable consultative process with interested parties* outside the Department that included representatives from other federal departments and agencies, provincial, territorial and municipal levels of government, industry, non-governmental organizations, academia, Aboriginal groups, and individual Canadians.

The implementation of *Agenda 2000* demonstrated how ambitious, wide-ranging, and in some instances, unrealistic some of its objectives were. Nonetheless, the majority of these objectives have been met. Others have not been fully realized because their progress could not be easily measured, or because of overly ambitious time frames. It should also be noted that the Department has made significant progress in SD terms on issues that were never identified as objectives in *Agenda 2000*.

Undoubtably, experience has been a valuable tutor. The Department acknowledges that, to make better progress on SD by 2003, our second strategy must have a sharper focus and concentrate on those activities where we can contribute the most. The challenge has been to select goals, objectives and targets carefully to conform with these basic principles.

Agenda 2003 is designed to give the Department direction on SD for the next three years, taking into account the unique circumstances under which it operates in Canada and at its 160 missions and satellite offices abroad. It is intended to take the greatest advantage of the possibilities offered within the Department's legislative and policy mandate, and to satisfy the requirements established by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. It reflects the message that the Department has received from its own internal consultations, as well as from outside stakeholders. It also draws on the experience of other departments facing similar challenges.

* hereafter referred to as "stakeholders"

Assessing *Agenda 2000*

In outlining expectations for the second series of sustainable development strategies, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development emphasized the need for departments and agencies to review the effectiveness of their first strategies.

Agenda 2000, a *Sustainable Development Strategy for the Department of Foreign Affairs and International Trade* was prepared according to the parameters suggested in *A Guide to Green Government*. Some 55 action items were detailed under four objectives, based on the Department's three strategic objectives and the greening of government operations.

Developing a strategy of this nature presented certain difficulties for DFAIT and for other policy departments. Policy development is a slow and laborious process that does not always lend itself to setting targets that can be met and measured in a three-year time period. DFAIT was additionally challenged because it coordinates overlapping interests and responsibilities, including those of other federal departments and agencies, and the provinces and territories. Further, many targets depend on the agenda, shape and outcome of regional or global negotiations, and it is not always easy to measure precisely the contribution that Canada, as a middle power, played in making progress on particular international issues.

Assessments carried out since 1997 by three auditing groups have helped the Department learn from its experience. The groups included the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, Consulting and Audit Canada, and the Audit Division at DFAIT—the latter at the request of the senior management of the Department. Assessment was also provided by the Environmental Services Division (AES), the division responsible for coordinating the preparation of the strategy and for reporting on progress in meeting commitments. In addition, participants in both the internal and external consultations evaluated the strategy and provided comments.

The Department paid particular attention to suggestions for improvement. These included the selection of clearer and more measurable targets, and the provision of more detail on the systems in place for measuring performance and defining specific practices and procedures.

Agenda 2000 demonstrated a number of strengths. It was based on broad consultations and considered a wide range of issues. It also laid the foundation for many achievements, some of which are mentioned in the Ministers' message. Today, the majority of the objectives in *Agenda 2000* have been met and, perhaps most significantly, there is an enhanced awareness of SD issues throughout the Department. DFAIT's second strategy will build on the momentum this awareness has created.

For a more detailed assessment of Agenda 2000, *see Appendix 1 on the DFAIT Web site:*

www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-e.asp

Setting the Goals

Six goals have been identified for *Agenda 2003*. Together, they reflect DFAIT's unique position as the principal representative of Canadian interests internationally. While many departments find themselves increasingly involved in international activities, only DFAIT has the protection and advancement of Canada's international interests as its core mandate. To this end, a large number of its employees are located abroad on a rotational or permanent basis. Others, based at headquarters, perform much of their work at international venues. The international nature of DFAIT's mandate largely determines which SD actions it will undertake.

As a first step in defining the goals, the Executive Committee of the Department named a Sustainable Development Advisory Team in October 1999. The Director General of the International Environmental Affairs Bureau chaired this team, and the Environmental Services Division acted as its secretariat. Team members updated issue scans for their group of bureaux (which report to a common assistant deputy minister or equivalent) in order to reflect, not only organizational changes, but the changes in the outside forces impacting on the work of each group of bureaux. A working assessment document was prepared based on this input and on the Commissioner's Report.

At a January 2000 workshop, participants from all parts of the Department considered the assessment document. They were also asked to identify SD trends and the forces and factors influencing DFAIT's operations. Many potential paths for future action were identified and, as a result, a consultation document was prepared for use in sessions with external stakeholders.

From the fall of 1999 through June 2000, nine consultations with outside stakeholders followed, most of them in partnership with other departments. These consultations were specific to defining the goals. At all of them, participants were invited to consider past performance, future plans, and to suggest additional possibilities for the Department.

The Leaders' Forum on SD, held in Ottawa in April 2000, was one of the more significant of those consultations. It involved representatives of the senior management of DFAIT, other federal departments and agencies, and senior representatives of civil society.

When the reports of all the sessions were reviewed, it became clear that those consulted generally agreed on the major SD problems, and on DFAIT's priorities in addressing them. Human security, the relationship between trade and the environment, the North, effective advocacy in international fora, leadership and communication, and the greening of operations featured prominently in almost all of the sessions. These now form the basis for the goals of *Agenda 2003*.

The Department was advised to address these issues imaginatively and to look for innovative ways to effect change. At the same time, it was encouraged to identify achievable objectives and targets even if it meant taking small steps. Improving the capabilities of its own personnel, deploying appropriate experts to international negotiations, and assigning responsibility for liaison and cooperation were suggested. Finally, emphasis was placed on the benefits to Departmental personnel and to the public in defining clear and regular reporting mechanisms for recording progress.

The lively debate that took place during these consultations produced the six goals that follow. Each one is supported by a narrative that outlines ongoing initiatives, many of which are not easily measured. Each goal is also supported by a chart that focusses on objectives and targets that do lend themselves to performance measurement criteria, and for which the Department is accountable.

GOALS

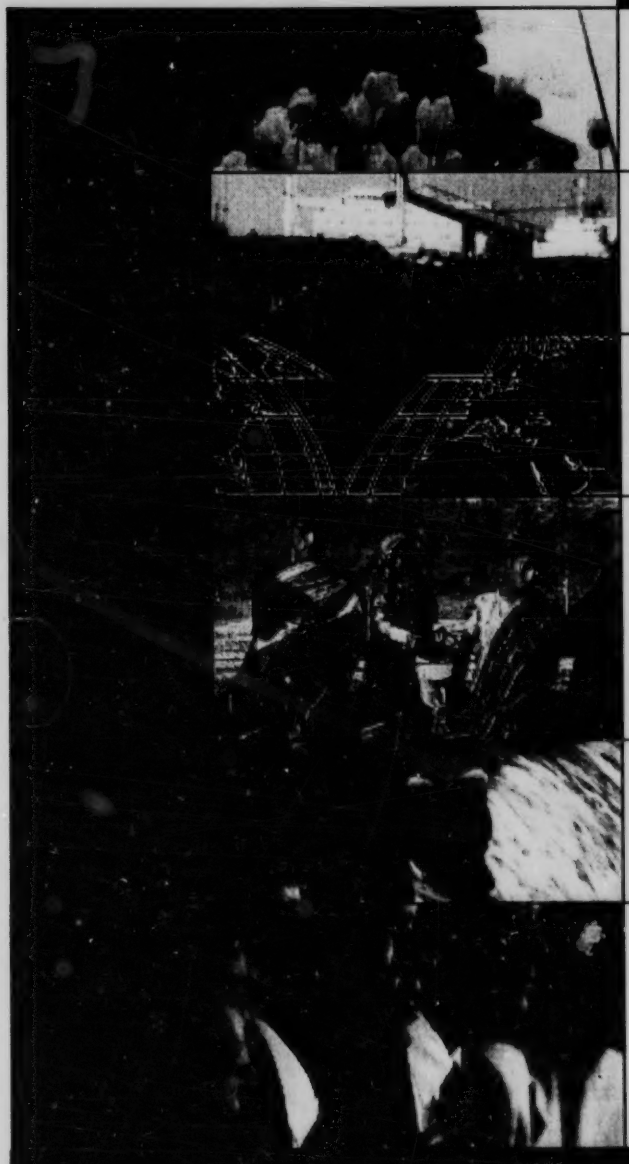

1. **Improve Departmental mechanisms to ensure that sustainable development is an operating premise at DFAIT.**

2. **Strengthen the linkages between trade promotion and policy and the protection of the environment.**

3. **Promote sustainable development in the Department's international activities.**

4. **Clarify understanding of the interaction among the social, economic and environmental pillars of sustainable development, and of how human security and human rights relate to sustainable development.**

5. **Implement the sustainable development aspects of *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy*, released in June 2000.**

6. **Prepare for the World Summit on Sustainable Development in 2002 so that Canadian goals are met. (The Summit is being held on the tenth anniversary of the UN 1992 Conference on the Environment and Development, held in Rio de Janeiro, Brazil).**

For more detail on setting the goals, see Appendix II on the DFAIT Web site at:

www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-e.asp

Goal I

Improve Departmental mechanisms to ensure that sustainable development is an operating premise at DFAIT

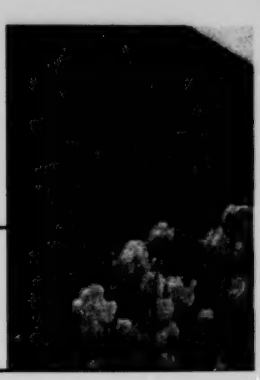

As Canada's principal international representative and an advocate of SD, DFAIT's house must not only be, but be seen to be, in order. This priority goal requires a workforce fully trained to apply SD operating principles. DFAIT's employees must be capable of integrated decision making, and cooperation with partners outside the Department. They must be firmly committed to the principle of accountability. Management practices are needed for physical operations that protect both the environment and the people who perform these operations, yet are economically viable.

SD awareness and training plans in *Agenda 2003* define more opportunities for personnel to discuss SD issues and to practise integrating SD principles into their work.

Improving the Department's greening operations presents a continuing challenge. DFAIT manages Canada's real property holdings abroad, including over 550 owned and 1300 leased facilities that house chanceries (offices), official residences and staff quarters. DFAIT is also responsible for acquiring and disposing of materiel in Canada and abroad. This can be particularly challenging beyond Canada's borders, where access to green products and to appropriate disposal facilities may be difficult, and in some cases, simply unavailable. If available, they may be of a standard lower than those found in Canada. In addition, the greening of operations requires committed employees, both in Ottawa and abroad, who have the capacity to act. In order to do so in a competent manner, they must have adequate training to implement new practices and report on their progress.

The Department is focussing its energies on developing tools for effective environmental management. These include procedures for strategic environmental assessment (SEAs), procedures for environmental assessment of projects outside Canada, and the development of an environmental management system (EMS).

The 1999 *Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals* requires federal departments and agencies to consider environmental factors in many government policies, programs, plans and regulatory proposals. A strategic environmental assessment gives managers the tools to identify and evaluate the likely and significant environmental impacts early in the decision-making process. DFAIT reviews all recommendations to Cabinet from an environmental perspective: first through the completion of an Environmental Implications Checklist, and secondly, if required, by means of a more detailed SEA.

DFAIT must also comply with the *Canadian Environmental Assessment Act* (CEAA) and its Projects Outside Canada Environmental Assessment Regulations (POC Regulations) when it proposes projects beyond Canada's borders. Project managers at headquarters and missions abroad are required to apply DFAIT's Circular Document, *Guidelines for Conducting Environmental Assessments of Projects Outside Canada*. To this end, headquarters' personnel involved in property management projects will be able to participate in introductory and refresher environmental assessment training courses.

The Department also intends to develop a program to evaluate the environmental consequences of its grants and contributions to domestic and international bodies.

As part of its commitment to greening operations, DFAIT is working steadily toward the implementation of an ISO 14000-based Environmental Management System. This system will deal with the environmental implications of physical operations.

An Environmental Management Committee has been established to oversee the EMS. Its efforts will build on previously developed tools, including: mission checklists and guidelines for greening operations; training modules on various aspects of environmental management; an SD website that includes greening operations material; a methodology for incorporating SD objectives into the design of new chanceries and staff quarters; and a circular document on how to green conferences hosted by Canada.

The EMS focusses on 11 key environmental aspects: energy consumption; solid waste management; land use management; contaminated sites; procurement; emergency response; fuel storage tanks; ozone-depleting substances; water management; hazardous materials management; and vehicle fleet management.

The Environmental Management Committee has approved targets, action plans and performance measures for each environmental aspect. Many of the targets are aimed at improving the measurement of environmental performance. An example of such a target is to "report to Treasury Board Secretariat on the status of known contaminated sites by March 2001".

DFAIT is also working toward reporting on some of the common performance measures identified in a recent publication by Public Works and Government Services, *Sustainable Development in Government Operations: A Coordinated Approach*. Missions abroad will be asked to report on common performance measures when it is practical and feasible to do so. Data collection for the EMS will be integrated with the Mission Property Management Plan, thereby avoiding any additional reporting requirement.

General planning and reporting on SD priorities are captured in the Department's Business Plan, the annual Report on Plans and Priorities, and the annual Departmental Performance Report. The latter two are both tabled in Parliament. In addition, there will be an annual report on progress in meeting all the commitments in *Agenda 2003*, with special emphasis on those slated for completion that year. This report will be distributed throughout the Department and posted on the Department's SD Web site for access by the public.

An EMS based on ISO 14000 criteria

- **implements and reviews environmental management programs**
- **develops and implements training and communications plans**
- **documents procedures in an EMS manual**
- **monitors environmental performance**
- **includes regular auditing and implements corrective measures to improve environmental performance and the EMS itself**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Goal 1 — Improve Departmental mechanisms to ensure that

OBJECTIVES	TARGETS
A **Ensure that the commitment to SD is effectively articulated and communicated both at headquarters and abroad**	**(A-i)** Ensure that a SD Advisory Team continues to work with senior management to monitor progress, identify opportunities and promote capacity-building and dialogue on policy integration of SD. The Advisory Team will produce a policy paper on the integration of SD at DFAIT for Policy Board consideration and action by December 2002 (once the outcomes of the World Summit on Sustainable Development are known)
B **Ensure employees receive effective SD training**	**(B-i)** Ensure that current SD courses are offered twice yearly: Introduction to SD (computer-based); Environmental Assessment (computer-based); and Environmental Assessment for Projects Outside Canada. New courses will be developed, including those on contaminated site assessment for Canadian mission personnel abroad **(B-ii)** Review other departmental courses for opportunities to incorporate SD by August 2001. Establish an information base for use by training personnel in incorporating SD in existing courses and in relevant future courses at their inception
C **Develop an environmental management system for physical operations in accordance with ISO 14000 standards**	**(C-i)** Implement environmental management programs for eleven priority areas by March 2003: energy, solid waste, land use, contaminated sites, procurement, emergency response, fuel storage tanks, ozone-depleting substances, water, hazardous materials and vehicle fleets; monitor and report annually on performance
D **Maintain a sustainable workforce through an effective Human Resource Strategy that values people as an important, non-renewable, exhaustible resource**	**(D-i)** Address the need to improve employee performance assessment and provide better career development advice by conducting a thorough review of departmental-wide appraisal, promotion and performance feedback processes in 2001 **(D-ii)** Develop a strategy in 2001 to address issues related to the health and welfare of employees and their families located at our missions abroad
	DFAIT Human Resource Strategy is available at Intranet site: **http://intranet.lbp/department/spd/sps/sps01-e.asp**

Goal 1

Improve Departmental mechanisms to ensure that

OBJECTIVES	TARGETS
A **Ensure that the commitment to SD is effectively articulated and communicated both at headquarters and abroad**	**(A-i)** Ensure that a SD Advisory Team continues to work with senior management to monitor progress, identify opportunities and promote capacity-building and dialogue on policy integration of SD. The Advisory Team will produce a policy paper on the integration of SD at DFAIT for Policy Board consideration and action by December 2002 (once the outcomes of the World Summit on Sustainable Development are known)
B **Ensure employees receive effective SD training**	**(B-i)** Ensure that current SD courses are offered twice yearly: Introduction to SD (computer-based); Environmental Assessment (computer-based); and Environmental Assessment for Projects Outside Canada. New courses will be developed, including those on contaminated site assessment for Canadian mission personnel abroad **(B-ii)** Review other departmental courses for opportunities to incorporate SD by August 2001. Establish an information base for use by training personnel in incorporating SD in existing courses and in relevant future courses at their inception
C **Develop an environmental management system for physical operations in accordance with ISO 14000 standards**	**(C-i)** Implement environmental management programs for eleven priority areas by March 2003: energy, solid waste, land use, contaminated sites, procurement, emergency response, fuel storage tanks, ozone-depleting substances, water, hazardous materials and vehicle fleets; monitor and report annually on performance
D **Maintain a sustainable workforce through an effective Human Resource Strategy that values people as an important, non-renewable, exhaustible resource**	**(D-i)** Address the need to improve employee performance assessment and provide better career development advice by conducting a thorough review of departmental-wide appraisal, promotion and performance feedback processes in 2001 **(D-ii)** Develop a strategy in 2001 to address issues related to the health and welfare of employees and their families located at our missions abroad
	DFAIT Human Resource Strategy is available at Intranet site: http://intranet.lbp/department/spd/sps/sps01-e.asp

8/0

(A-ii) Produce a report by December 2001 on effective ways to communicate and implement SD based on a survey of effective methodologies used by Britain, the EU, the Netherlands, Switzerland, the Scandinavian countries and the private sectors to take advantage of best practices

(A-iii) Produce a circular document by December 2001 on procedures to reflect the guidance of the 1999 Cabinet Directive on Strategic Environmental Assessment

(B-iii) Develop a communications plan before August 2001. Provide ongoing formal and informal venues (discussion sessions, lectures, brown bag lunches, distribution of relevant literature) for all levels of employees (including senior and middle management) to broaden exposure to SD

(D-iii) Improve service delivery in 2001 in the areas of staffing and classification by, for example, developing Service Standards to define what managers and employees can expect

Goal 2

Strengthen the linkages between trade promotion and policy and the protection of the environment

Central to DFAIT's mandate is the promotion of international trade. Canada is a highly trade-dependent country. Exports account for some 45 percent of our gross domestic product and approximately one-third of those exports is derived from primary industry sectors. Canadian jobs and growth depend upon an effective multilateral system of trade rules. These trade rules not only benefit Canada by deepening and widening trade liberalization, they may also help developing countries to grow through trade and develop in a sustainable way.

Canada is not interested in promoting international trade at any cost. Our country is a vast, ecologically sensitive territory surrounded by three oceans, and endowed with many natural resources. Canadians favour stewardship: we want to use our resources with discretion today in order to preserve them for the benefit of future generations. As a nation, we are committed to environmental protection. However, Canada recognizes that environmental issues cannot be dealt with entirely on a national level. The transboundary and global nature of many environmental issues has meant that Canada has long been, and will continue to be, an active player on international environmental and SD issues.

It is becoming increasingly clear that economic and environmental concerns need to be considered in conjunction with social issues. However, further study and understanding are needed to determine the most effective and appropriate ways to consider these factors collectively. Recognizing that it is imperative to integrate the social implications in the long- term, it is vital to take action today to achieve the best possible results on the environment-trade interface.

Canada believes that liberalized trade and environmental protection can and should be mutually supportive. Nevertheless, mutually consistent policies and rules do not happen automatically. They require detailed work and analysis, as well as consultation and coordination with key interest groups. In this endeavour, the Department will continue to seek creative solutions to sensitive issues with more transparency and public participation.

The Department's initiatives on trade policy and the environment have centred on the production of two major documents. The Department led an interdepartmental committee that produced a *Retrospective Analysis of the 1994 Canadian Environmental Review of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations* in November 1999. It is now drafting a framework for environmental assessments of trade negotiations in line with the *1999 Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals*. This framework is aimed at providing a methodology and process for trade negotiators to identify and evaluate the likely and significant environmental impacts of trade negotiations. Consultations with interested Canadian groups are an integral part of this framework.

The main international institutions concerned with making progress on the environment and trade interface include the World Trade Organization (WTO), the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), the Commission for Environmental Cooperation, also known as the North American Commission for Environmental Cooperation (NACEC), the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), and the United Nations Environmental Program (UNEP).

A new policy issue discussed in these organizations is the application of the "precautionary approach" in environmental, health and safety, and resource management regulation. DFAIT officials will work with those of other departments to help determine a working/operational definition of the precautionary approach. They will then work for improved international understanding of how it should be applied in domestic regulation, and its relationship to international law and agreements in the environmental, health and safety, and resource management fields. In October 2000, Canada and the Parties to the North American Agreement for Environmental Cooperation (NAAEC) agreed to a work program on trade and environment issues with a focus on the precautionary approach, and on environmentally preferred methods of electricity generation,"green electricity".

DFAIT will continue to participate actively in the WTO Committee on Trade and Environment on Canada's behalf. It will work to clarify the relationship between multilateral environmental agreements (MEAs) and international trade rules. It will also seek opportunities to identify synergies between trade liberalization and improved environmental protection. In addition, there is a clear need to build capacity in developing countries to implement both MEAs and trade agreements, and to deal with other trade and environment issues. Toward this end, DFAIT will continue to encourage enhanced cooperation and coordination between the WTO and UNEP.

Public concern with the lack of transparency in the WTO was one of the early issues tabled in the WTO Committee on Trade and Environment, and has subsequently been taken up by the WTO's General Council. Canada presented formal proposals to improve transparency in March and October 2000 and will continue to promote improved transparency within the WTO.

Canada continues to support ongoing analytical work at the OECD Joint Working Party on Trade and Environment. It also supports a range of other work within the OECD that relates to elaborating and reconciling various other SD objectives. DFAIT adheres to the OECD Guidelines for Multinational Enterprises, a voluntary instrument for responsible business conduct. In support of these guidelines, DFAIT and other government departments will work closely with the business community and other key stakeholders to promote SD, including environmental protection.

With respect to investment, DFAIT will emphasize working with multinational enterprises (MNEs) and other non-governmental organizations to maximize the positive contributions that foreign investment can make toward achieving SD. In this regard, the Department will, among other things, continue to actively participate in developing a multilateral consensus on the environmental aspects of projects financed with official export credits.

Whereas this goal focusses on the trade and environment interface, social and humanitarian concerns are relevant to Canada's economic and trade obligations, and have influenced SD work in the Department accordingly. There has been a prolonged effort to find an appropriate mechanism for taking account of labour standards in trade agreements and also for incorporating a social dimension in proposed voluntary codes of conduct for multinational enterprises.

Programs, both Canadian and multilateral, directed at assisting the economic development of developing countries, are now expected to exhibit desirable social, as well as environmental characteristics. The organizations concerned are becoming equipped to make appropriate assessments on these matters. The Department will continue and intensify its efforts in this regard. It should be noted that these measures in the trade and economic domain are intended to supplement, not replace, the broader social and humanitarian programs to which the Department is committed.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Goal 2 — Strengthen the linkages between trade promotion

OBJECTIVES	TARGETS
A **Lead an interdepartmental initiative to apply a framework for conducting environmental assessments of international trade negotiations and ensure its application to all future trade negotiations**	**(A-i)** Ensure that the Environmental Assessment Framework for Trade Negotiations, including the requirement for public consultation, is applied to all future trade negotiations, (e.g., WTO Agriculture and Services Negotiations, Free Trade Agreement of the Americas negotiations and bilateral trade agreement negotiations in 2001–2003)
B **Promote corporate social responsibility (CSR)**	**(B-i)** Provide internal awareness and training: missions abroad, officer pre-posting sessions and Team Canada (2001 and ongoing) and work with Canadian companies and NGOs on CSR issues **(B-ii)** Work in multilateral fora to expand knowledge of CSR: support work on the subject by developing country partners; support continued OECD study of voluntary codes; host meeting of Human Security Network Partners (spring 2001); continue to support CSR at the G-8 and UN
C **Provide support, where appropriate, for voluntary environmental labelling and certification programs that seek to advance sustainable management of natural resources**	**(C-i)** Consult with stakeholders in various sectors in 2001 to develop a Canadian approach to improving understanding of issues surrounding product labels based on process and production methods
D **Promote environmentally friendly technologies**	**(D-i)** Engage in preparatory work for the next round of WTO negotiations in order to be prepared to pursue multilateral elimination or reduction of tariffs on environmental goods and broader access for environmental services
E **Promote environmental assessment of export credits**	**(E-i)** Advance work in OECD Working Party on Export Credits and Credit Guarantees in order to reach a multilateral consensus on environmental review of export credit activities to secure consensus in the 2001–2003 period
F **Identify ways to assist developing countries to assume a SD approach to trade at an early stage**	**(F-i)** Improve coherence and coordination among developing country partners in various international fora (including UNEP and the WTO) to build trust and understanding on SD and trade and environment issues by supporting, in partnership with CIDA, a WTO Trade and Environment Seminar in the

Goal 2 — Strengthen the linkages between trade promotion

OBJECTIVES	TARGETS
A Lead an interdepartmental initiative to apply a framework for conducting environmental assessments of international trade negotiations and ensure its application to all future trade negotiations	**(A-i)** Ensure that the Environmental Assessment Framework for Trade Negotiations, including the requirement for public consultation, is applied to all future trade negotiations, (e.g., WTO Agriculture and Services Negotiations, Free Trade Agreement of the Americas negotiations and bilateral trade agreement negotiations in 2001–2003)
B Promote corporate social responsibility (CSR)	**(B-i)** Provide internal awareness and training: missions abroad, officer pre-posting sessions and Team Canada (2001 and ongoing) and work with Canadian companies and NGOs on CSR issues **(B-ii)** Work in multilateral fora to expand knowledge of CSR: support work on the subject by developing country partners; support continued OECD study of voluntary codes; host meeting of Human Security Network Partners (spring 2001); continue to support CSR at the G-8 and UN
C Provide support, where appropriate, for voluntary environmental labelling and certification programs that seek to advance sustainable management of natural resources	**(C-i)** Consult with stakeholders in various sectors in 2001 to develop a Canadian approach to improving understanding of issues surrounding product labels based on process and production methods
D Promote environmentally friendly technologies	**(D-i)** Engage in preparatory work for the next round of WTO negotiations in order to be prepared to pursue multilateral elimination or reduction of tariffs on environmental goods and broader access for environmental services
E Promote environmental assessment of export credits	**(E-i)** Advance work in OECD Working Party on Export Credits and Credit Guarantees in order to reach a multilateral consensus on environmental review of export credit activities to secure consensus in the 2001–2003 period
F Identify ways to assist developing countries to assume a SD approach to trade at an early stage	**(F-i)** Improve coherence and coordination among developing country partners in various international fora (including UNEP and the WTO) to build trust and understanding on SD and trade and environment issues by supporting, in partnership with CIDA, a WTO Trade and Environment Seminar in the

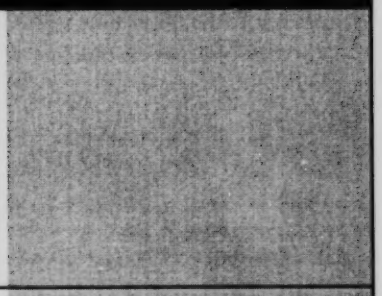

(B-iii) Advance implementation of OECD Guidelines for Multinational Enterprises in Canada by generating concise promotional material (June 2001), and simplifying the interface between government, business and NGOs (Dec. 2001). Submit annual review of National Contact Point to Committee on International Investment and Multinational Enterprises of the OECD (2001–2003)

(B-iv) Provide continued assistance to the Export Development Corporation (EDC) in responding to Recommendation 22 in the Government's response to the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade review of the *Export Development Act*

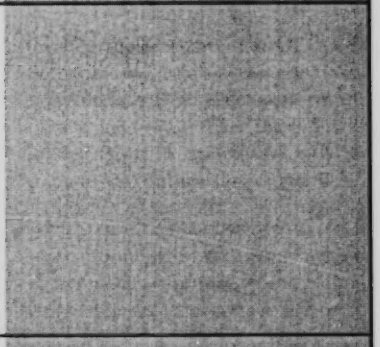

(C-ii) Work in 2001–2003 with the Canada Forest Service, industry, and environmental groups, as appropriate, on issues related to the certification of sustainable forest management, and international markets for Canadian forest products

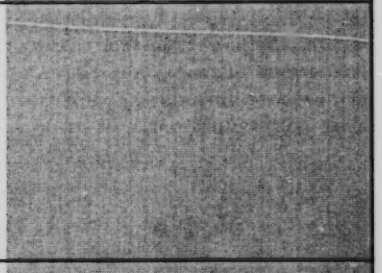

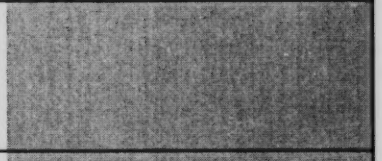

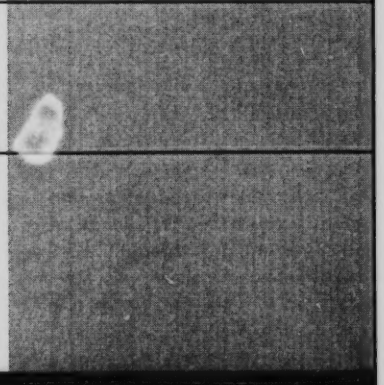

Caribbean in 2001, efforts of the OECD to engage in similar activities abroad, a SD event at the Summit of the Americas to be held in Quebec City in April 2002, and the UNEP–WTO dialogue on synergies between MEAs and the WTO

Goal 3

Promote sustainable development in the Department's international activities

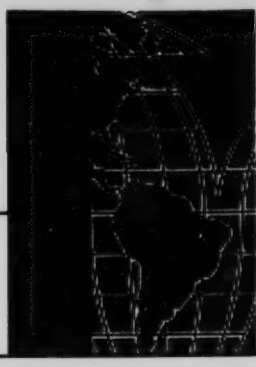

Besides promoting international trade, the Department's core responsibility is to represent Canada abroad. It conducts relations with foreign governments, advises on Canada's international priorities, promotes Canadian values and culture, and participates in the work of international organizations. Each of these areas allows considerable scope for the realization of SD objectives either in the process or substance of the activities.

In terms of substance, the Department, in its advice to ministers and other departments on international priorities, is asked to weigh the urgency and importance of international developments. In doing so, it confronts a world that is often crisis-ridden and preoccupied with the major public concerns of the moment. By embodying a firm commitment to SD in its operating philosophy, the Department can substantively assist the federal government in giving balanced consideration to the relative importance of short-term and long-term considerations.

In the conduct of Canada's relations with foreign governments, SD can provide a common basis of agreement and point of departure for discussions on international problems. Virtually all countries have affirmed a commitment to the concept of SD in one form or another and, if this basis can be expanded and made more specific, there is considerable potential for using it as a unifying mechanism to integrate other aspects of bilateral and plurilateral relationships to mutual advantage. In certain international organizations, SD is already an established operating principle. The challenge there is one of better coordination, consistent application, and popularization of its usefulness as an operating premise to other organizations and activities.

SD is an excellent field for "mutual learning and emulation"—for exchanges of officials and academics, literature and exhibits. The subject can lead to improved performance in governance and enhanced relationships between organizations.

SD also has the potential to attract the energies of young people, whose enthusiasm and idealism make them excellent ambassadors for SD. For example, participants in DFAIT's Youth International Internship Program (YIIP) can play a role in promoting SD as part of Canada's foreign policy, both in their circles of influence abroad and upon their return. As well, the Department could encourage YIIP-implementing organizations to incorporate SD considerations into their projects.

Finally, SD informs normal diplomatic activities, and is an important focus of our interaction with international non-governmental organizations.

Canada works with many organizations to analyze and address SD problems, both at the global and regional levels. Some of the organizations in which the Department actively participates on Canada's behalf include the OECD, the United Nations Commission on Sustainable Development (UNCSD), the United Nations Environment Program (UNEP), the Commission on Environmental Cooperation (CEC), the Asia-Pacific Economic Cooperation forum (APEC), the Organization of American States (OAS), the Summit of the Americas, and the G-8.

On the North American front, Canadians can be justifiably proud of our long, cooperative history on environmental issues with the United States. In fact, it is one of the pillars of Canada–U.S. relations, stretching back over 90 years. This cooperation is based on the simple fact that both countries are stewards of North America, and that we must work together to address and

resolve environmental questions with significant SD implications (air, water quality and quantity, hazardous waste, endangered and migratory species, the Arctic and resource management). Both countries face major challenges over the next few years. DFAIT's management of these transboundary issues will directly affect the lives of millions of Canadians.

Because so much is at stake, all government departments and agencies are committed to embodying SD in their operations and in their policy recommendations. DFAIT will work with those departments and government agencies involved in international issues to ensure that the necessary cooperation and coordination is successfully secured and that SD remains an overarching goal throughout the process. It will also ensure that interaction with the provinces and territories takes place with respect to SD principles.

Leadership, communication and coordination are needed to achieve SD objectives, despite the fact that they are, in a sense, issues of process. Canada's international activities are affected by the context in which important international events are staged. If the imagery used and the topics highlighted all display ongoing care and concern for SD, then, in turn, there should also be beneficial and significant effects on other fields of policy.

Biodiversity

DFAIT is working with other government departments and agencies to meet the goals of the Biodiversity Convention (CBD) by:

- **monitoring Canadian performance under the Convention**
- **determining required next steps as mandated by Cabinet**
- **reviewing and developing measures that would be required to implement the new Cartagena Protocol on Biosafety**
- **working to secure increased funding for the CBD Secretariat based in Montreal.**

Great Lakes

DFAIT is working with other departments, the provinces, the U.S. federal and state governments and binational and regional organizations such as the International Joint Commission to:

- **develop basin-wide measures to address aquatic nuisance species, including the ballast water question**
- **implement the 1997 Binational Toxics Strategy to virtually eliminate the release of certain persistent toxics (for although the water is the cleanest it has been in 50 years, challenges such as toxic substances remain)**
- **ensure the future security of the ecosystem through national and bilateral measures to protect the quantity of water in the Great Lakes (40 million Canadians and Americans depend on the Great Lakes ecosystem).**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Goal 3 — Promote sustainable development in the

OBJECTIVES	TARGETS
A **Ensure Canadian and international progress on climate change issues in conjunction with other key government departments and agencies**	**(A-i)** Complete negotiations of the rules for the implementation of the Kyoto Protocol to the UN Framework Convention on Climate Change during 2001, including those on flexibility mechanisms, compliance and sinks, as well as reporting issues that will allow Canada and other countries to consider ratification of a Protocol in the 2001–2003 period
B **Develop mechanisms to address transboundary threats from persistent organic pollutants (POPs) on human health and the environment**	**(B-i)** Sign and ratify the global convention on POPs that will be adopted after a diplomatic conference in Stockholm in May 2001 and work to prepare for its coming into force by 2004 **(B-ii)** In the regional context, strongly encourage other member countries of the UN Economic Commission for Europe to follow Canada's lead and ratify as soon as possible the UNECE Convention on long-range POPs and Heavy Metal Protocols
C **Launch negotiations for an international convention on forests at the earliest possible opportunity and continue expansion of the International Model Forest Network**	**(C-i)** Work with like-minded countries through the new United Nations Forum on Forests (UNFF) to initiate, as soon as possible, work on the development of a mandate for an international negotiation on a legal framework on all types of forests
D **Negotiate multilateral and bilateral agreements to promote the effective conservation and management of natural resources**	**(D-i)** Complete negotiations of a Food and Agriculture Organization (FAO) International Plan of Action on Illegal, Unregulated and Unreported Fishing before December 2001 **(D-ii)** Secure ratification and effective implementation by as many states as possible of the 1995 UN Agreement on Straddling and Highly Migratory Fish Stocks. Work towards sufficient ratification to ensure entry into force by May 2001 **(D-iii)** Secure entry into force of a Convention for the Conservation of Highly Migratory Stocks in the central and western Pacific Ocean by December 2003

Goal 3 — Promote sustainable development in the

OBJECTIVES	TARGETS
A **Ensure Canadian and international progress on climate change issues in conjunction with other key government departments and agencies**	**(A-i)** Complete negotiations of the rules for the implementation of the Kyoto Protocol to the UN Framework Convention on Climate Change during 2001, including those on flexibility mechanisms, compliance and sinks, as well as reporting issues that will allow Canada and other countries to consider ratification of a Protocol in the 2001–2003 period
B **Develop mechanisms to address transboundary threats from persistent organic pollutants (POPs) on human health and the environment**	**(B-i)** Sign and ratify the global convention on POPs that will be adopted after a diplomatic conference in Stockholm in May 2001 and work to prepare for its coming into force by 2004 **(B-ii)** In the regional context, strongly encourage other member countries of the UN Economic Commission for Europe to follow Canada's lead and ratify as soon as possible the UNECE Convention on long-range POPs and Heavy Metal Protocols
C **Launch negotiations for an international convention on forests at the earliest possible opportunity and continue expansion of the International Model Forest Network**	**(C-i)** Work with like-minded countries through the new United Nations Forum on Forests (UNFF) to initiate, as soon as possible, work on the development of a mandate for an international negotiation on a legal framework on all types of forests
D **Negotiate multilateral and bilateral agreements to promote the effective conservation and management of natural resources**	**(D-i)** Complete negotiations of a Food and Agriculture Organization (FAO) International Plan of Action on Illegal, Unregulated and Unreported Fishing before December 2001 **(D-ii)** Secure ratification and effective implementation by as many states as possible of the 1995 UN Agreement on Straddling and Highly Migratory Fish Stocks. Work towards sufficient ratification to ensure entry into force by May 2001 **(D-iii)** Secure entry into force of a Convention for the Conservation of Highly Migratory Stocks in the central and western Pacific Ocean by December 2003

Department's international activities

(A-ii) Expand DFAIT's Clean Development Mechanism and Joint Implementation Office (CDM & JI) to include market analysis, development of baselines and benchmarks, technical evaluation of projects, and negotiation of agreements with key countries that will facilitate international greenhouse gas emission reduction projects, resulting in credits for Canada. (CDM credits can be banked starting in 2000, thus helping Canada meet its Kyoto Protocol target)

(B-iii) Implement the Ozone Annex to the Air Quality Agreement to reduce transboundary smog, and work towards negotiations by the end of 2004 on transboundary particulate matter

(B-iv) Implement the Canada–U.S. Great Lakes Binational Toxics Strategy by 2003 to virtually eliminate the release of certain persistent toxics

(C-ii) Work with IDRC, CIDA and NRCan and interested countries to expand the International Model Forest Network and put it on a more secure financial basis by mid 2002

(D-iv) Conclude negotiations with France by 2003 to permit the safe and sustainable extraction of oil and gas from reserves straddling Canadian and French areas of jurisdiction near St. Pierre and Miquelon

(D-v) Complete passage of Bill C-15 (Amendments to the *International Boundary Waters Treaty Act*) in 2001 that prohibits bulk removal of boundary waters out of their water basins, with principal effect on the Great Lakes

Law of the Sea

The 1982 United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS) is in force. Canada is a signatory, but has not yet ratified the Convention. It intends to do so once there is an effective fisheries enforcement regime in place. This would include entry into force and effective high seas implementation of the 1995 UN Agreement on Straddling and Highly Migratory Fish Stocks.

Goal 3 — Promote sustainable development in the

OBJECTIVES	TARGETS
E **Improve mechanisms to facilitate information sharing and cooperation between international financial institutions (i.e., the International Monetary Fund, World Bank, WTO themselves and with other UN bodies such as the OHCHR, OCHA, UNDP, UNHCR**	**(E-i)** By the end of 2001, establish closer working relationships between DFAIT and Dept. of Finance personnel (as well as Industry Canada, NRCan, Environment, Justice, CIDA and HRDC, where relevant) dealing with SD-related aspects of these institutions in order to determine a plan of action
F **Enhance effectiveness of the Global Environmental Facility (GEF), a principal source of multilateral funding to address climate change, biological diversity, ozone depletion and international water issues**	**(F-i)** Develop recommendations to replenish and improve the efficiency and accessibility of GEF financing before 2002 in close cooperation with CIDA **(F-ii)** Following designation of the GEF as the interim financial mechanism for the Global Convention on Persistent Organic Pollutants, work to establish a new operational programme in the GEF for POPs and the provision of adequate funds for POPs in the next GEF replenishment
G **Work with other government departments to meet the obligations that Canada agreed to in the Work Programme (Article 8j) developed at COP 5 in Nairobi**	**(G-i)** Support the participation of Indigenous peoples in the development of Canadian policies at international meetings/events/conferences in 2001

Goal 3	Promote sustainable development in the
OBJECTIVES	TARGETS
E **Improve mechanisms to facilitate information sharing and cooperation between international financial institutions (i.e., the International Monetary Fund, World Bank, WTO themselves and with other UN bodies such as the OHCHR, OCHA, UNDP, UNHCR**	(E-i) By the end of 2001, establish closer working relationships between DFAIT and Dept. of Finance personnel (as well as Industry Canada, NRCan, Environment, Justice, CIDA and HRDC, where relevant) dealing with SD-related aspects of these institutions in order to determine a plan of action
F **Enhance effectiveness of the Global Environmental Facility (GEF), a principal source of multilateral funding to address climate change, biological diversity, ozone depletion and international water issues**	(F-i) Develop recommendations to replenish and improve the efficiency and accessibility of GEF financing before 2002 in close cooperation with CIDA (F-ii) Following designation of the GEF as the interim financial mechanism for the Global Convention on Persistent Organic Pollutants, work to establish a new operational programme in the GEF for POPs and the provision of adequate funds for POPs in the next GEF replenishment
G **Work with other government departments to meet the obligations that Canada agreed to in the Work Programme (Article 8j) developed at COP 5 in Nairobi**	(G-i) Support the participation of Indigenous peoples in the development of Canadian policies at international meetings/events/conferences in 2001

Department's international activities

(E-ii) Develop an environmental component (in conjunction with the Summit Office and EC) for the next meeting of the Organization of American States, "the Summit of the Americas", to be held in April 2001 in Quebec City

(F-iii) Work to promote improved flow of funding to the financial mechanism of the UN Convention to Combat Desertification

Coordination of Donor Assistance Activities

DFAIT continues to work with development assistance partners, aid agencies and multilateral organizations to maximize the impact of limited development assistance funds by:

- **improving coordination of donor assistance activities**
- **harmonizing donor procedures.**

Sustainable Cities Initiative (SCI)

DFAIT, coordinating with Industry Canada, implements this proactive approach to the development of integrated strategies and solutions to problems caused by rapid urbanization. The key areas of focus are water, waste, energy, transportation, housing, capacity building, urban planning and telecommunications.

Today SCI is active in Salvador (Brazil), Qingdao (China) and Katowice (Poland). Next year, it hopes to add three more cities and three more in each year thereafter. It is industry driven and not government-financed.

Goal 4

Clarify understanding of the interaction among the social, economic and environmental pillars of sustainable development, and of how human security and human rights relate to sustainable development

The relationship between human security and the economic, environmental and social pillars of SD is not well understood inside or outside the Department, and hence has not always been fully reflected in programs. Security is a fundamental human need and in addressing it, the Department is also addressing many of the preconditions of SD. Insecurity circumscribes what governments and peoples are able to accomplish, often in a very fundamental way. The Department has played a pre-eminent role in the pursuit of Canada's human security agenda. Its many activities include: coordinating the campaign for a land mines treaty, promoting peacekeeping and the protection of civilians in the UN Security Council, and sponsoring peace-building initiatives in the UN and in regional security organizations. By popularizing the concept of "human security", the Department has raised consciousness inside and outside Canada of the multifaceted nature of this aspect of human well-being.

Corruption has been identified by the OECD and the UN as a direct impediment to development. Canada is deeply involved in a number of multilateral fora in seeking to combat corruption, international criminal activities and organized crime. Transnational crime—such as smuggling migrants, money-laundering, drug trafficking, trafficking in women and children, fraud, and bribery—demands a coordinated response from the international community.

There are situations where the destruction of the environment creates inescapable social and security problems for the international community. In such cases, the most appropriate response may in fact be an environmental one, or at least a response that takes into account the environmental problem. There are also situations where insecurity in the face of armed threats inhibits longer-term action to protect the environment. In such cases, programs to increase security must be in place before focussing on the environmental problem. Threats to national survival that arise from pressures on shared natural systems (especially watersheds) are an increasing source of concern in a number of countries. These threats may call for a joint environmental-strategic response.

The Department's programs that support the human security agenda are an appropriate response to these latter imperatives. Meanwhile, the importance of maintaining global political-strategic stability as a framework for progress internationally is, of course, fundamental. Canada's continuing commitment to the UN and to NATO remains a strong pillar of this effort.

The evolution of Canada's strategic policies will have to be sensitive to these interactions in light of its commitment to SD. The Department will pursue its human security agenda with attention to SD strategies and imperatives, and the actual and potential interactions between human security and SD. DFAIT is focussing its efforts on three significant priorities: combating the proliferation of weapons of mass destruction and their means of delivery, and promoting their elimination; advancing Canadian nuclear safety, safeguards and commercial interests; and developing the capacity of the UN and the regions to meet security challenges.

Human rights, humanitarian rights and social issues also figure among SD objectives, although they are regarded slightly differently. Domestically, equity, a strong civil society and a well-founded safety net provide a basis and a means for communities to act collectively to promote their social values. Internationally, Canada advocates similar values both globally and regionally. It has supported, and will continue to support, international initiatives that promote and protect human rights. These

encompass civil, cultural, economic, political and social rights, as well as those that advance humanitarian imperatives. Such initiatives strengthen the principles of the rule of law, democracy and equality. They also promote stakeholder participation at all levels of decision making and ensure that the needs of affected populations are effectively met, whether in armed conflict or natural disasters.

Protecting human rights requires inclusive planning and decision making and promotes stability and equality in governance, all of which are essential to SD. Policy making that is not based on respect for human rights and humanitarian law and norms is not sustainable and is subject to serious criticism and, in the most extreme cases, to violence.

Equity must be an important feature of any SD program. Without it, there can be no framework of rights and the international community would have no basis of optimism for a better, more sustainable world. And equity cannot come about without good governance. DFAIT cannot lose sight of the importance of building capacity for good governance in its partner countries. Quite simply, no country can become sustainable without it.

Gender equality is another important principle that Canada promotes. Our nation believes that equal rights for women are inherent to human rights and democratic development. Canada firmly believes that sustainable and equitable development will only be achieved if women are able to participate as equal partners and decision makers in, and beneficiaries of, the development of their societies.

Social policy is key to any government, and social policies also have close links with demographic developments. Over time, they can help reduce the population pressure on resources. Improvements in social and cultural welfare are responses to the deeply felt human need for a better life and for productive and fulfilling communities. These objectives are integral to SD.

None of these issues are simple. In effect, the Department is involved in an international quest to build a "culture of sustainability" that harmonizes imperatives, preferences, preconditions, and fundamental values in the social, environmental and economic domains. It seeks to build on commonly held values through a step-by-step, confidence-building process that includes a certain amount of give and take. The Department is, within the Government of Canada, a principal interface where foreign priorities and programs are weighed in relation to Canadian ones and reflected back in domestic policy and forward into international negotiating positions.

This wider responsibility affects the mission and culture of the Department itself, more than the immediate goals of SD per se. However, proximate SD goals might include: connecting different sections of the Department to deal with these issues; encouraging international bodies to consider issues of concern to Canada, particularly with respect to SD, including better coverage of the social aspects in instructions and reports; and making appropriate and creative use of outside resources, such as NGO knowledge and expertise.

UN Special Sessions—Ensuring Results

DFAIT, along with other government departments, monitors the implementation of multilateral commitments contained in outcome documents of UN Special Sessions such as:

- **Cairo+5 (Population and Development) 1999**
- **Beijing+5 (Gender Equality) 2000**
- **WSSD+5 (Social Development) 2000**
- **WSC+10 (Children) 2001**
- **Istanbul+5 (Human Settlement) 2001**
- **World Summit on Sustainable Development (Rio+ 10) 2002**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micro media
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Goal 4	Clarify understanding of the interaction among the and of how human security and human rights relate
OBJECTIVES	**TARGETS**
A **Articulate the conceptual, policy and practical implications of the social dimensions of SD for consistent messages in awareness, training and further policy development**	**(A-i)** Commission a study in the context of the Policy Research Initiative (PRI) to elaborate key conceptual linkages of interest to DFAIT--to be completed by December 2001
B **Promote increased SD policy coherence in Canadian positions in international fora and processes**	**(B-i)** Organize a workshop with relevant OGDs in 2001 to assess progress made in implementing multilateral commitments of UN General Assembly Special Sessions and identify opportunities to promote greater coherence and synergy within the SD agenda
C **Promote corporate social responsibility (CSR)**	**(C-i)** Refer to Goal 2, Objective B
D **Promote cooperation in combatting crime**	**(D-i)** Sign and ratify the United Nations Convention Against Transnational Organized Crime (TOC) by the end of 2001 **(D-ii)** Complete negotiations; sign and seek to ratify the UN TOC Protocols: Against Smuggling of Migrants, Against Trafficking in Persons, and Against Illicit Trafficking in Firearms by the end of 2001
E **Promote youth engagement in peace processes and in significant domestic and international policy decisions that concern them**	**(E-i)** Aim to support a Youth Preparatory Meeting prior to the UN Special Session on Children in 2001 **(E-ii)** Following consensus reached at the International Conference on War-Affected Children in Winnipeg (Sept. 2000), strive to include education for war-affected children in emergency programming and work with other donors to recognize education as a critical preventive and rehabilitative tool for

Goal 4	Clarify understanding of the interaction among the and of how human security and human rights relate
OBJECTIVES	TARGETS
A **Articulate the conceptual, policy and practical implications of the social dimensions of SD for consistent messages in awareness, training and further policy development**	**(A-i)** Commission a study in the context of the Policy Research Initiative (PRI) to elaborate key conceptual linkages of interest to DFAIT—to be completed by December 2001
B **Promote increased SD policy coherence in Canadian positions in international fora and processes**	**(B-i)** Organize a workshop with relevant OGDs in 2001 to assess progress made in implementing multilateral commitments of UN General Assembly Special Sessions and identify opportunities to promote greater coherence and synergy within the SD agenda
C **Promote corporate social responsibility (CSR)**	**(C-i)** Refer to Goal 2, Objective B
D **Promote cooperation in combatting crime**	**(D-i)** Sign and ratify the United Nations Convention Against Transnational Organized Crime (TOC) by the end of 2001 **(D-ii)** Complete negotiations; sign and seek to ratify the UN TOC Protocols: Against Smuggling of Migrants, Against Trafficking in Persons, and Against Illicit Trafficking in Firearms by the end of 2001
E **Promote youth engagement in peace processes and in significant domestic and international policy decisions that concern them**	**(E-i)** Aim to support a Youth Preparatory Meeting prior to the UN Special Session on Children in 2001 **(E-ii)** Following consensus reached at the International Conference on War-Affected Children in Winnipeg (Sept. 2000), strive to include education for war-affected children in emergency programming and work with other donors to recognize education as a critical preventive and rehabilitative tool for

social, economic and environmental pillars of sustainable development, to sustainable development

(A-ii) Summarize key linkages in a major policy document to be considered by the Department's Policy Board in early 2002

(B-ii) Develop commitment and mechanisms within DFAIT by the end of 2001 and with OGDs by the end of 2002 to strategically promote dialogue, communication, consensusbuilding and policy integration to ensure that Canadian positions integrate SD across all relevant international fora

(D-iii) Commence Phase Two review of implementation of OECD Bribery Convention in 2001 and complete by 2003

(D-iv) Commence negotiation of a UN Convention Against Corruption in 2001, seek to complete by 2003

children in the context of armed conflict

(E-iii) Actively promote the creation of national and regional focal points for child protection. By 2002, aim to have regional child protection focal points in ECOWAS, the OSCE and the OAS

Goal 5

Implement the sustainable development aspects of *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy*

Canada has helped to build a strong, dynamic and engaged circumpolar community. Recently, northern communities have encouraged national governments and international institutions to develop comprehensive policies to integrate, promote and protect this unique region of the world. And the Canadian government has responded. In June 2000, the Department released *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy* (NDFP). The NDFP is well grounded in a series of consultative processes. Northerners and other Canadians were widely consulted in relation to the paper *Toward a Northern Foreign Policy for Canada*. Organized by the Ambassador for Circumpolar Affairs, this paper became the focus of extensive dialogue with Inuit, First Nation and Metis leaders and other northerners, federal departments, provincial and territorial governments, policy experts and NGOs. It provided a wealth of material from which to build a policy framework.

Canada was not acting alone in seeking to build community partnerships in order to promote SD in the North. In the closing years of the last millennium, there was an unprecedented process of multilateral cooperation and institution building in the circumpolar region. All of it focussed on building international cooperation to ensure the SD of this unique region. Building partnerships within the circumpolar community encouraged—and will continue to encourage—broader regional and bilateral linkages that will strengthen efforts for action on common Arctic interests. The potential for this synergy is now greater than ever before.

The establishment of the Arctic Council in 1996 marked the growing importance of the circumpolar region. Its very existence demonstrates that the circumpolar community is self-aware and able to work toward solving problems regionally and globally. The Council includes Canada, Denmark, Finland, Iceland, Norway, Russia, Sweden, and the United States. Other organizations, such as the Nordic Council, the Council of the Baltic Sea States, the Barents Euro-Arctic Council and the European Union, which has its own northern dimension, all bear witness to the interest in cooperating to resolve Arctic issues and to promote sustainability.

In the last Speech from the Throne, the Government of Canada stated that, "To advance Canada's leadership in the Arctic region, the Government will outline a foreign policy for the North that enhances cooperation, helps protect the environment, promotes trade and investment, and supports the security of the region's people". To that end, *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy* focusses on:

- Promoting the Arctic Council and strengthening its central place in circumpolar relations, particularly its role as policy coordinator. The Council has representatives from eight Arctic states, and it works with Indigenous peoples' organizations that are Permanent Participants on the Council. Therefore, the Council is uniquely placed to address the specific environmental challenges of the North, as well as northern issues relating to SD, human security, trade, economic development, capacity building and education.

  Canada supports the overall work of the Arctic Council through its five main Working Groups: the Sustainable Development Working Group; the Protection of the Arctic Marine Environment; the Arctic Monitoring and Assessment Program; the Emergency Prevention, Preparedness, and Response

Group; and the Conservation of Arctic Flora and Fauna.

Canada facilitates the strengthened participation of the Arctic Council Permanent Participants that represent Indigenous northern peoples of Canada: the Inuit Circumpolar Conference, the Arctic Athabaskan Council and the Gwich'in Council International.

Canada plays a leadership role on specific projects, such as the Future of Children and Youth of the Arctic initiative, and promotes a capacity-building focus in the Arctic Council's work.

- Helping to establish a virtual University of the Arctic, designed to foster academic excellence and sustainability, including traditional knowledge, using distance education techniques. Canada is supporting northern-focussed Canadian educational institutions to develop and implement a Bachelor of Circumpolar Studies (BCS) program. The BCS will provide regionally-relevant education and training to northerners, to help them grapple with the region's complex problems and prepare them for professional employment in areas that will improve health, diversify the economy, increase security and preserve culture. Program activities will promote an understanding of SD, cultural diversity, and community viability.

- Developing and expanding opportunities to assist Russia in working with the broader circumpolar community to help address its northern challenges. Canada supports two multilateral cooperative projects that promote the phase-out of polychlorinated biphenal (PCB) use, and the environmentally sound management of PCB-contaminated waste and stocks of obsolete pesticides in the Russian federation.

Canada has also provided support to the Inuit Circumpolar Conference for a multi-year project with the Russian Association of Indigenous Peoples of the North (RAIPON) to provide training, support, and other tools necessary to allow Aboriginal peoples of the Russian North to seek broader international and domestic support for their development efforts. Canada also contributes to a RAIPON project to reduce the health risks resulting from the contamination of their environment and traditional food sources.

- Promoting SD through the pursuit of economic development and trade opportunities across the circumpolar region, while ensuring that the fragile Arctic environment is not compromised. Canada supports the study and pursuit of economic activity in areas such as: ecotourism, the sustainable use of renewable resources, and the development of new markets for indigenous products. Canada also promotes the sharing of best practices among circumpolar countries with regard to sustainable economic activity.

- Cooperating with the EU to implement the Canada/EU Joint Statement on Northern Cooperation. This will include a number of cooperative projects and initiatives to foster SD over this year. An example of such activity is the joint EU-Canada-Russia-US workshop on "A Common Approach to Collaborative Technological Research for Arctic Development".

In many instances where these matters converge with domestic mandates for the North within other departments, DFAIT will continue to work closely with them, as well as with the three territorial governments and other northern stakeholders. The government, led by the Ambassador for Circumpolar Affairs, will maintain a permanent outreach program domestically and internationally. Flexibility will be built into the process to ensure that the ongoing dialogue is interactive and dynamic.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Goal 5 — Implement the sustainable development aspects

OBJECTIVES	TARGETS
A **Canadian input and leadership at the Arctic Council to reinforce its SD efforts**	**(A-i)** Propose additional topics of common SD interest to the eight Arctic states, with the full inclusion of Indigenous peoples as Permanent Participants by 2002
B **Increase Canadian participation in the development of the University of the Arctic, an institution that will broaden the learning base in the Arctic on, among other subjects, sustainable development issues**	**(B-i)** Enhance educational and research opportunities in the Arctic and encourage a Canadian circumpolar research network over the next two years (2001–2002) **(B-ii)** Support the work of the Canadian colleges and universities involved in curriculum development for the University of the Arctic and ensure their inclusion of SD as an underlying principle (2001–2002)
C **Increase opportunities in the North for small and medium-sized businesses through sustainable trade and economic development**	**(C-i)** Increase the number of northern exporters from 15 to 30 before September 2002 by furthering regional cooperation
D **Focus attention on our relationship with Russia by working bilaterally, with the EU, and with other regional fora**	**(D-i)** Work with CIDA in strategic planning and implementation to assist with environmental, social and economic issues and their linkages in Northern Russia

Goal 5 — Implement the sustainable development aspects

OBJECTIVES	TARGETS
A **Canadian input and leadership at the Arctic Council to reinforce its SD efforts**	**(A-i)** Propose additional topics of common SD interest to the eight Arctic states, with the full inclusion of Indigenous peoples as Permanent Participants by 2002
B **Increase Canadian participation in the development of the University of the Arctic, an institution that will broaden the learning base in the Arctic on, among other subjects, sustainable development issues**	**(B-i)** Enhance educational and research opportunities in the Arctic and encourage a Canadian circumpolar research network over the next two years (2001–2002) **(B-ii)** Support the work of the Canadian colleges and universities involved in curriculum development for the University of the Arctic and ensure their inclusion of SD as an underlying principle (2001–2002)
C **Increase opportunities in the North for small and medium-sized businesses through sustainable trade and economic development**	**(C-i)** Increase the number of northern exporters from 15 to 30 before September 2002 by furthering regional cooperation
D **Focus attention on our relationship with Russia by working bilaterally, with the EU, and with other regional fora**	**(D-i)** Work with CIDA in strategic planning and implementation to assist with environmental, social and economic issues and their linkages in Northern Russia

(B-iii) Work for the establishment of the Bachelor of Circumpolar Studies by September 2001

DFAIT is Asserting and Ensuring Preservation of Canada's Sovereignty in the North

- **The NDFP promotes the analysis and development of management, monitoring, and enforcement regimes (in some cases, building on existing frameworks such as the *Arctic Waters Pollution Prevention Act*)**
- **Exploratory drilling in the Greenland waters of Davis Strait has revitalized contact between Canadian and Greenland officials—in the context of the 1983 Canada–Denmark Agreement on Cooperation Related to the Marine Environment—to ensure that Canada is fully informed of any activity that might affect the Canadian environment and to provide for consultation on any developments in that region**
- **The possible construction of an offshore submarine natural gas pipeline between the gas fields in Prudhoe Bay and Mackenzie Bay has meant continued vigilance and consultation with stakeholders as it would affect the marine environment, thereby requiring resolution of the current U.S.–Canada dispute over the location of the maritime boundary in the Beaufort Sea.**

(D-ii) Improve communication and coordination regarding projects in Russia within DFAIT and with OGDs

Cooperation in Northern Russia

A sustainable Arctic region depends on the well-being of its countries. Canada is uniquely positioned to build a strategic partnership with Russia to address socio-economic and environmental issues in their north that affect the Russian North, the Canadian North, and the Arctic region as a whole.

Goal 6

Prepare for the World Summit on Sustainable Development in 2002 so that Canadian goals are met

The year 2002 will be the tenth anniversary of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED) held at Rio de Janeiro. At the 1992 conference, commonly referred to as the "Rio Earth Summit" or the "Earth Summit", world leaders participated in a highly visible global deliberation on SD and how it might be attained.

Two international agreements of note were concluded at the Earth Summit: the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCC), and the United Nations Convention on Biological Diversity. Two other international agreements, the UN Convention to Combat Desertification and the UN Convention on Straddling Fish Stocks, were mandated. In addition, action programs and processes were initiated on a range of other environmental and SD issues.

UNCED is notable for other important reasons. It mandated the establishment of the United Nations Commission on Sustainable Development (UNCSD) and saw the negotiation of *Agenda 21*, a comprehensive program of action to achieve SD. It contains diverse elements that affect countries both domestically and internationally. UNCED also developed the *Rio Declaration on Environment and Development* with its twenty-seven principles and the non-legally binding *Statement of Forest Principles* for a global consensus on the management, conservation and sustainable development of all types of forests.

The international community is committed to marking this tenth anniversary of the Earth Summit in a substantial way that will have important implications for the work of the Department. Canada will conduct a national review of progress in implementing *Agenda 21* to feed into a global assessment prepared by the UNCSD. The assessment will identify successes, difficulties and lessons learned.

The World Summit on Sustainable Development will be convened in Johannesburg, South Africa at the head of government level. It will address, among other things, the issues that have been blocking progress and new issues that have emerged since UNCED. It will seek to renew the global commitment to SD. The specific themes have yet to be determined. Canada and a number of other countries believe it is important for the Summit to focus, as much as possible, on the future rather than on the past.

Most departments and agencies will be engaged, but DFAIT, Environment Canada and CIDA will lead preparations. This work will entail extensive consultations with domestic and international civil society.

As was the case in 1992, the Department will treat this Summit as a priority event, dedicating resources and ingenuity to the comprehensive nature of the expected subject matter. Maximizing the possibilities inherent in the event will demand commitment and perseverance on the part of many members of the Department.

Agenda 21 (The Plan for Global Action at Rio in 1992)

Governments took an historic step when they adopted this blueprint for action to:

- **protect the atmosphere**
- **combat deforestation, soil loss and desertification**
- **prevent air and water pollution**
- **halt depletion of fish stocks**
- **promote the safe management of toxic wastes**
- **strengthen the part played by major groups in achieving SD.**

It also addressed patterns of development that cause stress to the environment:

- **poverty and external debt in developing countries**
- **unsustained patterns of production and consumption**
- **demographic stress**
- **the structure of the international economy.**

World Summit on Sustainable Development in 2002

There is international consensus that the Summit should:

- **be a meeting of Heads of State/ Governments**
- **be held in a developing country**
- **build a renewed North–South partnership for SD**
- **provide an opportunity for governments to regain public confidence and reassert leadership over the global environmental and SD agendas.**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Goal 6 — Prepare for the World Summit on Sustainable

OBJECTIVES	TARGETS
A **Build partnerships within Canada to ensure broad and effective engagement in the process and acceptance of the "shared responsibility" for the implementation of WSSD outcomes**	**(A-i)** Identify partners in the provinces, civil society and business and build agreement on the nature of the consultation and national assessment process by early 2001
B **Develop a comprehensive negotiating mandate that reflects broad Canadian objectives**	**(B-i)** With input from the national assessment of Canadian progress in promoting SD, build a consensus among all departments in dialogue with stakeholders on domestic and international objectives by December 2001
C **Ensure the endorsement by the WSSD of Canadian priorities**	**(C-i)** Ensure the endorsement of concrete decisions to strengthen international environmental governance
D **Ensure a credible action plan and follow-up process that demonstrates to Canadians the value of the global governance system and DFAIT's role in it**	**(D-i)** Coordinate Canada's role in the G-8 political process to build political support for an effective WSSD **(D-ii)** Create opportunities for civil society and business engagement in the international, intergovernmental process

Goal 6

Prepare for the World Summit on Sustainable

OBJECTIVES	TARGETS
A **Build partnerships within Canada to ensure broad and effective engagement in the process and acceptance of the "shared responsibility" for the implementation of WSSD outcomes**	**(A-i)** Identify partners in the provinces, civil society and business and build agreement on the nature of the consultation and national assessment process by early 2001
B **Develop a comprehensive negotiating mandate that reflects broad Canadian objectives**	**(B-i)** With input from the national assessment of Canadian progress in promoting SD, build a consensus among all departments in dialogue with stakeholders on domestic and international objectives by December 2001
C **Ensure the endorsement by the WSSD of Canadian priorities**	**(C-i)** Ensure the endorsement of concrete decisions to strengthen international environmental governance
D **Ensure a credible action plan and follow-up process that demonstrates to Canadians the value of the global governance system and DFAIT's role in it**	**(D-i)** Coordinate Canada's role in the G-8 political process to build political support for an effective WSSD **(D-ii)** Create opportunities for civil society and business engagement in the international, intergovernmental process

Development (WSSD) in 2002 so that Canadian goals are met

(A-ii) Design the WSSD process to maximize synergy and minimize duplication with other consultations

(C-ii) Ensure the endorsement of increased capacity building efforts by developed countries, including Canada, to support developing country implementation of multilateral environmental agreements

(D-iii) Advocate for an effective monitoring and reporting framework by March 2002

(D-iv) Communicate the outcomes of the process and the Summit to Canadians by fall 2002 to build public understanding and support for the implementation of WSSD decisions

What it Will Take to Achieve these Goals

Developing solutions to complex SD issues, such as climate change, ballooning consumption, or social inequity is not an easy task. However, we must not allow ourselves to be overwhelmed into inaction. Our responsibility to future generations is too important.

DFAIT, in concert with others, has three primary avenues for making progress in SD terms: 1) act to remedy problems that exist as a result of decisions not based on consideration of the long-term social, economic and environmental impacts; 2) ensure that new activities are consistent with SD principles; and 3) generate support for SD when carrying out related business with other international clients and counterparts.

SD, as an operating premise, is one that unites and integrates. It can engender partnerships and cooperation among government departments, with the provinces, and with domestic partners in industry and the NGO community. It also can bring about global partnerships and cooperation. Both DFAIT and CIDA have obvious opportunities to work with other nations and international groups to achieve common goals. Many governments, organizations and individuals are committed to SD. However, continuous outreach is needed in order to keep all the players involved and active.

Any hope of real change depends upon more than just commitment. An adequate level of resource allocation is vital. No major initiative of this kind, with such long-range consequences, can function unless it has adequate resources. To acquire them, a review of current policies and a shift of emphasis toward integrating SD into other resource bases may be needed. Recruiting new expertise, and upgrading training for individuals already in the Department will also be necessary.

Finally, commitment also means accountability. *Agenda 2003* sets realistic goals, and management must accept the responsibility for seeing that they are met. The costs of not taking action must be clearly understood at all levels, whether they are financial, environmental or social.

It has been said that SD is not an end in itself, but an ongoing process. SD has increasingly become a core value for Canadian policy makers. As such, it affects much of what Canada says and does both at home and abroad. Our task now is to use the momentum developed over the past three years to advance toward our goals for *Agenda 2003*. While the goals are ambitious, they are well within our mandate. They are supported by our personnel and by our stakeholders outside the Department. In the larger scheme of things, some of the targets may be seen as small steps, but they are integral to the goals they support, and achievable provided we have the requisite commitment and determination to succeed.

There is little doubt that the Department is capable of thinking globally, but in the past it often did so in mainly political or commercial terms. It must now ensure it has the skills, resources and communications to incorporate and promote SD as a priority, and to connect with the people in Canada and abroad who are already committed to SD. *Agenda 2003* provides a framework for moving in that direction.

Consultations

It has been three years since the first SD strategies were tabled. In those years, the value of effective consultation in furthering the SD agenda has become more evident. SD is horizontal by definition. The complexity of the many SD issues requires the integrated perspective of players right across the Canadian spectrum before any meaningful decision making or action can take place. The Department acknowledges the importance of consultation with all parties, including other departments and agencies, the provinces and territories, Aboriginal groups, academia, business, non-governmental organizations and individuals.

Defining the Goals

In defining the goals for *Agenda 2003*, sessions were held in: Whitehorse, Yellowknife, Iqaluit, Inuvik, Rankin Inlet and Ottawa. These sessions which occurred in the fall of 1999 and the spring of 2000 served two purposes. They informed the development of DFAIT's strategy, and the development of a federal sustainable development strategy specific to the North. The Department of Indian and Northern Affairs was the coordinating department for these sessions.

In March 2000, the Department held a second Ottawa consultation with outside stakeholders that was specific to DFAIT's strategy.

In addition, the Department organized separate consultations on two of the issues that became goals in *Agenda 2003*. Of particular note are the six consultations held across Canada in the fall of 2000 that sought consensus on a framework for an environmental assessment of trade negotiations, and more than eight held over the past two years for the development of the *Northern Dimension of Canada's Foreign Policy*.

As did most departments, DFAIT worked with the Interdepartmental Network for Sustainable Development Strategies (INSDS) to: 1) devise "A Framework for Federal Sustainable Development Strategies" to determine the essential components of departmental strategies; and 2) research eight theme areas to inform government thinking and to identify areas for possible coordination. The eight theme areas included: Sustainable Government Operations; Sustainable Development in the International Context; Federal Sustainable Development Strategy for the North; Sustainable Development and Healthy Canadians; Social and Cultural Aspects of Sustainable Development; Productivity through Eco-Efficiency; Knowledge and Information SD Indicators and Reporting; and finally, Sustainability at the Community Level: An Integrated Federal Approach to Working With Communities. The work done on the theme areas was integral to the development of *Agenda 2003*.

DFAIT was the lead department in preparing a paper on one of the themes, the *International Aspects of SD*, which served as a foundation document for one of the discussions at the Leaders' Forum. The Forum was a consultation held in Ottawa in April, 2000 that involved most departments and agencies. It attracted senior managers from the public and private sectors across the country. DFAIT worked with a coordinating team that included the National Round Table on the Economy and the Environment to make the event a reality, and to promote a federal approach to SD.

DFAIT also took the lead in discussions on "Trade and Environment" at the June meeting of the interdepartmental Deputy Minister-level SD Coordinating Committee.

In-house consultations were numerous and included one-on-one sessions, a workshop outside the building, and ongoing input from both the SD Advisory Team and senior management.

Consultations on a draft strategy

The Department completed a draft strategy based on the findings of the internal and external consultations listed in the previous section. It was sent to many of those previously consulted for their review and to the provinces. In addition, letters were sent to over five hundred stakeholders to find out whether they were interested in receiving the document for consultation purposes. Eighty people responded to the letter, and over thirty provided comments. Their input was incorporated into the final strategy wherever possible, and they received a response in regard to their submissions.

DFAIT also participated in two Ottawa consultations that focussed on the draft strategies of a group of departments. One was organized by the Canadian Pulp and Paper Association and the other by Environment Canada, along with the Canadian Environmental Industry Association.

As a result of the extensive consultations outlined above, DFAIT is confident that *Agenda 2003* incorporates the interests of a broad range of organizations and individuals, both from the public and private sectors. The comments and concerns of those consulted reflect a growing awareness of the wide-ranging importance of SD, the need for cooperation among all parties, and an appreciation for the complexity of issues this Department addresses.

Distilling the possibilities that were available to DFAIT into a realistic framework for action was made easier with the assistance provided by all those groups and individuals who so kindly agreed to be involved. The Department is indeed grateful for that assistance. As detailed in the strategy, mechanisms will be developed to maintain the consultative process.

For more detail on all the consultations, see Appendix III on the DFAIT Web site at:

www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-e.asp

Departmental Profile

The international orientation of DFAIT is unique in Canada's governmental structure. While many departments find themselves increasingly involved in international concerns, only DFAIT has the protection and advancement of Canada's international interests as its core mandate. It operates 160 missions and satellite offices abroad. It employs approximately 8400 people in total, with approximately 3000 of them based in Canada and the rest based abroad.

Over the past two decades, the Department's role has been defined in a variety of ways in both official and unofficial documents. The legal mandate of the Department is set out in the *Department of Foreign Affairs and International Trade Act* (1985). Under this Act, DFAIT is empowered to conduct Canada's international relations, coordinate Canada's economic relations and promote international trade, and provide assistance to Canadians abroad. Four main roles flow from this mandate: developing and coordinating the government's international policy; advocating Canadian interests and values overseas; providing assistance to Canadians, including trade, investment, passport and consular services; and supporting OGDs and agencies overseas.

The Government's 1995 Foreign Policy Statement, *Canada in the World*, and subsequent Speeches from the Throne reinforced three strategic policy priorities for Canada: 1) to promote prosperity and employment; 2) to protect our security within a stable global framework; and 3) to project Canadian values and culture abroad.

DFAIT's mission statement, tabled in Parliament in 1997, summarized these priorities succinctly as: "to act for Canada and all Canadians to enhance prosperity, employment and security and work toward a peaceful world by the promotion of Canadian culture and values".

Within this policy framework, DFAIT must take into account numerous significant external factors affecting the Department's operations. Chief among these are global integration and interdependence, growing public expectations and concerns, and the nature of government commitments to international organizations and international events.

Not only must DFAIT meet the challenges of external events beyond its immediate control, it must also, within the limits of its mandate and resources, participate in a very broad range of domestic and international activities. Reinforcing awareness of the links between foreign and domestic interests, such as those made evident in *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy*, building on opportunities for addressing emerging and traditional challenges, working to diminish transnational threats, and promoting our interest in safeguarding international peace and human security are but a few of the areas where DFAIT plays a major role.

For more information on the structure of the Department see the DFAIT Web site at:

http://www.dfait-maeci.gc.ca/dfait/menu-e.asp

Glossary

Agenda 21: The blueprint that was agreed upon at the Earth Summit in Rio de Janeiro in 1992 to promote socially, economically, and environmentally sustainable development.

Biological Diversity (Biodiversity): The variety of different species, the genetic variability of each species, and the variety of different ecosystems that they form (Wildlife Ministers Council of Canada).

Climate Change: A warming of the Earth's atmosphere caused by increases in the atmosphere of certain gases that absorb the radiation emitted by the Earth, thereby retarding the loss of energy from the system to space.

Commissioner of the Environment and Sustainable Development: A position created by amendments to the *Auditor General Act* in 1995. Reporting directly to the Auditor General, the Commissioner's mandate is to assist in carrying out duties related to the environment and sustainable development; report annually to the House of Commons on environmental aspects of sustainable development; and monitor and report on the degree to which departments are meeting their sustainable development goals.

Continuous Improvement: To continue to improve policies, programs and performance, taking into account technical developments, scientific understanding, client needs and community expectations.

Environmental Assessment: (EA) is an established tool to help decision makers consider the environmental effects of proposed projects on an equal bases with economic and social considerations.

Environmental Management Systems: Systems that provide a framework for monitoring and reporting on an organization's environmental performance.

Equity: Equity refers to the fair distribution of the costs and benefits of human activity between people. Its two components are intergenerational equity and current equity between people or groups of people.

Greening of Government Operations: An initiative aimed at establishing guidelines for all federal departments on how to integrate environmental considerations into the management of their operations.

Human Security: Defined as a "condition or state of being characterized by freedom from pervasive threats to people's rights, their safety, or even their lives. From a foreign policy perspective, human security is perhaps best understood as a shift in perspective or orientation. It is an alternative way of seeing the world, taking people as its point of reference, rather than focussing exclusively on the security of territory or governments" (*Human Security: Safety for People in a Changing World*, DFAIT, April 1999).
(See: http://intranet.lbp/department/agp/english/e-main.htm)

Main Estimates: This annual fiscal plan sets out the spending of the Government of Canada. Part III of the Main Estimates contains the departments' detailed plans.

Non-Renewable Resources: Those natural resources that are in fixed supply, but whose life span can be extended through more efficient or reduced use, re-use, or recycling (e.g., minerals, oil and coal).

Northern Dimension of Canada's Foreign Policy, The: A framework for promoting Canadian interests and values and renewing our commitment to work with the peoples of Canada's North and with circumpolar neighbours on shared issues. The policy is based on three principles: meeting commitments and taking a leadership role; establishing partnerships; and engaging in ongoing dialogue with Canadians, especially northerners.
(See: http://www.dfait-maeci.gc.ca/arctic/menu-e.htm)

Precautionary Approach: The concept of precaution is recognized by DFAIT as a legitimate and important policy tool. It is closely connected with the development of holistic approaches to multi disciplinary policy issues, such as SD. The application of precautionary measures is already commonplace in Canada's regulatory regimes, resulting in an international reputation for safe, high-quality products and services. More recently, the specific concept of applying a precautionary approach in regulatory decision making in situations characterized by a risk of serious or irreversible harm and a significant degree of scientific uncertainty has sparked a policy debate both domestically and internationally. This debate has focussed on key issues, such as how the concept should be defined, interpreted and implemented. In searching for practical and broadly acceptable solutions to these issues, Canada is working to identify a coherent approach that accommodates regulatory requirements in support of public and environmental health and safety, while placing priority on predictability and precision in its application. Simultaneously, Canada is playing a central role in multilateral consultations that are underway in a variety of international venues.

Recommendation 22: One of several recommendations in the areas of information disclosure, human rights, and the environment, included in the report of the House of Commons Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade, on the operations and mandate of the Export Development Corporation. The Government's response to the report was issued on May 18, 2000.

Sustainable Development: "Sustainable development involves the integration of social, economic and environmental considerations into how an organization defines its objectives and conducts its business. Government organizations have typically focussed on only one of these three dimensions—the one related to the public policy role for which each organization was established. Sustainable development also implies extending the planning horizon, consistent with considering the needs of both current and future generations. Federal government departments are now being challenged to broaden their perspective on the implications of what they do in order to protect and promote the well-being of both people and the environment that supports them"
(From the 1998 *Report of the Commissioner* in section 8.4).

Strategic environmental assessment: (SEA) is a systematic process to identify and evaluate the environmental consequences of policies, plans, programs or proposals to ensure that they are addressed on par with economic and social considerations from the earliest stages of decision making. The term "strategic" is added to the title to distinguish the activity from project-level assessment.

World Summit on Sustainable Development: International summit to be held in 2002 to review the implementation of *Agenda 21*, as well as the other recommendations of the 1992 Rio Summit, and to agree on new initiatives.
(See: http://www.un.org/esa/sustdev/agenda21text.htm)

Acronyms

AC	Arctic Council
AEPS	Arctic Environmental Protection Strategy
AES	Environmental Services Division (at DFAIT)
APEC	Asia Pacific Economic Cooperation
ARF	ASEAN Regional Forum
CCIC	Canadian Council for International Cooperation
CEAA	Canadian Environmental Assessment Act
CEC	Commission on Environmental Cooperation
CIBS	Canadian International Business Strategy
CIDA	Canadian International Development Agency
COP	Conference of the Parties to the Convention (United Nations)
CSD	Commission on Sustainable Development (United Nations)
DAC	Development Assistance Committee (OECD)
DFAIT	Department of Foreign Affairs and International Trade
ECE	Economic Commission for Europe
ECOWAS	Economic Commission of West African States
EDC	Export Development Corporation
EMS	Environmental Management System
EU	European Union
FAO	Food and Agriculture Organization (United Nations)
FTAA	Free Trade Area of the Americas
GEF	Global Environmental Facility
GDP	Gross Domestic Product
IAEA	International Atomic Energy Agency
IDRC	International Development Research Centre
IFF	Intergovernmental Forum on Forests
IFI	International Financial Institutions
IISD	International Institute for Sustainable Development
IMF	International Monetary Fund
INSDS	Interdepartmental Network for Sustainable Development Strategies
ISO	International Standards Organization
ITAC	International Trade Advisory Committee (DFAIT)
MDI	Multilateral Development Institutions
MEA	Multilateral Environmental Agreement
MNE	Multinational Enterprise
NAAEC	North American Agreement on Environmental Cooperation
NAFTA	North American Free Trade Agreement
NAMMCO	North Atlantic Marine Mammal Commission
NATO	North Atlantic Treaty Organization
NDFP	*The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy*
NGO	Non-governmental Organizations
NORAD	North America Air Defence Command
NRTEE	National Round Table on the Environment and the Economy
OAS	Organization of American States

OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODA	Official Development Assistance
OECD	Organization for Economic Cooperation and Development
OGD	Other Government Department
OHCHR	Office of the High Commissioner for Human Rights (United Nations)
OSCE	Organization for Security and Cooperation in Europe
PIC	Prior Informed Consent
POP	Persistent Organic Pollutant
SAGIT	Sectoral Advisory Groups on International Trade (DFAIT)
SD	Sustainable Development
SDS	Sustainable Development Strategy
SEA	Strategic Environmental Assessment
SSHRC	Social Sciences and Humanities Research Council
UN	United Nations
UNCED	UN Conference on Environment and Development
UNCHS	UN Centre for Human Settlements
UNCLOS	UN Convention on the Law of the Sea
UNCSD	UN Commission on Sustainable Development
UNCTAD	UN Conference on Trade and Development
UNDP	UN Development Program
UNEP	UN Environmental Program
UNESCO	UN Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFCC	UN Framework Convention on Climate Change
UNHCR	UN High Commissioner for Refugees (Office of)
UN TOC	UN Convention on Transnational Organized Crime
WTO	World Trade Organization
YIIP	Youth International Internship Program (DFAIT)

References

Acts of Parliament

- *Auditor General Act, 1976–77*, and amendments,1995
- *Department of Foreign Affairs and International Trade Act*, 1985
- *Canadian Environmental Assessment Act*, 1992
- *Projects Outside Canada Environmental Assessment Regulations*
- *Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals*, 1999.

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development (Office of the Auditor General)

- *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons: Chapter 1*, "Greening the Government of Canada – Strategies for Sustainable Development," Minister of Public Works and Government Services Canada, 1998
- *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons: Sustainable Development Strategies, Chapter 1*, "Implementing Sustainable Development Strategies: Laying the Groundwork for Progress"; *Chapter 2*, "Sustainable Development Strategy Consultations," Minister of Public Works and Government Services Canada, 1999
- *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, Moving up the Learning Curve; The Second Generation of Sustainable Development Strategies*, Minister of Public Works and Government Services Canada 1999.

Department of Foreign Affairs and International Trade (publications and statements)

- *Agenda 2000, A Sustainable Development Strategy for the Department of Foreign Affairs and International Trade*, DFAIT, 1997
- *1999–2000 Estimates: A Report on Plans and Priorities*, DFAIT, 1999
- *Audit of the Environmental Services Division (AES) and the Sustainable Development Portfolio It Manages*, DFAIT/SIV, May 2000
- *Human Security: Safety for People in a Changing World*, DFAIT, April 1999
- *Retrospective Analysis of the 1994 Canadian Environmental Review of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations*, DFAIT, November 1999
- *The Northern Dimension of Canada's Foreign Policy*, DFAIT, May 2000.

Federal Government Publications

- *Canada in the World*, DFAIT, February 1995
- *A Guide to Green Government*, Minister of Supply and Services, 1995
- *Sustainable Development Strategies, Summary of Federal Plans*, produced by Environmental Management Services, Consulting and Audit Canada, for the Interdepartmental Network on Sustainable Development Strategies, April 1998
- *Sustainable Development in Government Operations: A Coordinated Approach*, Minister of Public Works and Government Services Canada, 2000.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade

2003

Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

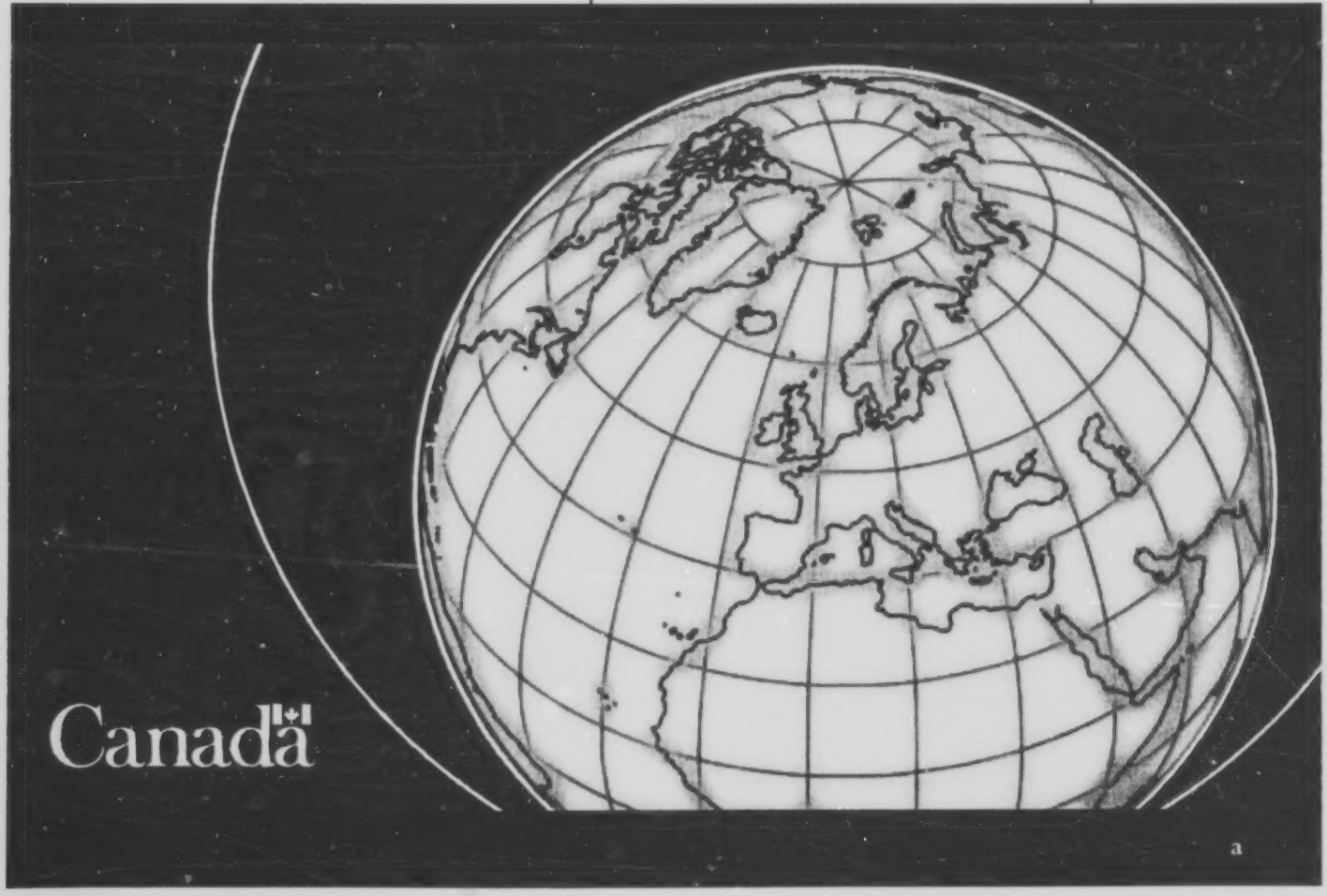

Table des matières

Message des ministres 1

Introduction 2

Évaluation d'*Action 2000* 3

Établissement des buts 4

Buts 1 à 6 5

Pour atteindre les buts fixés 34

Consultations 35

Profil du Ministère 37

Glossaire 38

Acronymes 40

Références 42

Annexes I à III (disponible sur le site Web du MAECI :
www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-f.asp ou en faisant la demande auprès du MAECI. Appels sans frais
1-800-267-8376

Le développement durable est généralement défini comme une façon de penser et d'agir « qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. » (*Notre Avenir à Tous*, Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987).

« La terre appartient aux vivants... Aucune génération n'a le droit de contracter des dettes supérieures à ce qu'elle peut payer au cours de sa propre existence. » (Thomas Jefferson dans une lettre à James Madison, 1789).

E2-212/2001
ISBN 0-662-65458-7

Message des ministres

Pour prendre les bonnes décisions pour le futur, nous devons pouvoir entrevoir un avenir rendu meilleur grâce aux choix conscients que nous faisons aujourd'hui. Le développement durable sous-entend une démarche décisionnelle intégrée, qui prend en compte les incidences environnementales, économiques et sociales de tout plan, de toute politique et de toute intervention. Il comporte également une garantie d'équité pour la génération actuelle et pour celles qui suivront et souligne le fait que l'humanité doit vivre selon ses moyens environnementaux.

Le développement durable est de plus en plus intégré dans la politique étrangère et commerciale du Canada. Grâce à la prévention des conflits, aux négociations commerciales, à l'aide au développement et au leadership en matière d'environnement mondial, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international cherche, au nom du Canada, à créer un monde plus sûr, plus prospère et plus durable. Pendant la période où sa dernière stratégie de développement durable s'est appliquée, le MAECI a connu de nombreux succès. Ainsi, il a joué un rôle de chef de file dans le cas du Traité international sur les mines terrestres, de l'établissement de la Cour pénale internationale, de la Conférence de Winnipeg sur les enfants touchés par la guerre, de la négociation du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et des efforts pour l'adoption de la Convention globale des Nations Unies sur les polluants organiques persistants.

Dans *Action 2003*, notre deuxième stratégie, nous affirmons maintenant notre engagement à canaliser notre énergie collective afin d'accentuer nos efforts au cours des trois prochaines années, soit de 2001 à 2003. Intervenants actifs au niveau mondial, nous avons un rôle unique à jouer dans la promotion internationale du développement durable. Le respect dont le Canada jouit à l'étranger nous offre une excellente occasion de laisser notre marque, de faire connaître les préoccupations et les efforts concertés des Canadiens dans l'arène internationale, au profit d'un avenir durable pour tous.

John Manley
Ministre des Affaires étrangères

Pierre Pettigrew
Ministre du Commerce international

Introduction

La modification de la *Loi sur le vérificateur général*, en 1995, incluait le développement durable parmi les politiques gouvernementales. Un amendement créait le poste du Commissaire à l'environnement et au développement durable. Un autre exigeait que les ministères fédéraux présentent une stratégie de développement durable au Parlement pour le mois de décembre 1997 et aux trois ans par la suite. Conformément à la loi révisée, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a déposé sa première stratégie, *Action 2000*, en décembre 1997.

Depuis ce temps, on comprend de mieux en mieux ce que signifie le développement durable, aussi bien au Ministère qu'à l'extérieur, où, depuis le Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992, le concept a été adopté activement par des organisations mondiales importantes, incluant la Commission du développement durable des Nations Unies et d'autres organismes des Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De plus, quantité d'entreprises, de niveaux de gouvernement et de groupes d'action sociale s'occupent aussi plus activement de questions de développement durable.

À l'interne, l'expérience des trois dernières années a convaincu le Ministère que le développement durable est un processus à long terme d'apprentissage continu, où les gains s'accumulent de façon lente et régulière. L'expérience a aussi démontré au Ministère la nécessité de collaborer avec des partenaires pour progresser avec assurance ou rapidité. *Action 2000* a débuté par un processus consultatif valable auprès de parties intéressées* en dehors du Ministère, incluant des représentants d'autres ministères et organismes fédéraux, des gouvernement provinciaux, territoriaux et municipaux, de l'industrie, d'organisations non gouvernementales, du milieu universitaire, de groupes autochtones et des simples citoyens.

La mise en œuvre d'*Action 2000* a démontré à quel point certains de ses objectifs étaient ambitieux, vastes et dans certains cas, irréalistes. Malgré tout, on a déjà atteint la majorité de ces objectifs. D'autres objectifs peuvent sembler ne pas avoir été atteints parce qu'il n'a pas été possible d'en mesurer les progrès ou à cause d'échéances trop ambitieuses. Il faut également signaler certains progrès importants accomplis par le Ministère en matière de développement durable qui n'avaient jamais été indiqués comme des objectifs d'*Action 2000*.

Pourtant, l'expérience s'est avérée riche en enseignement. Le Ministère reconnaît que, pour mieux progresser en matière de développement durable d'ici 2003, sa deuxième stratégie doit se concentrer davantage sur les activités où il peut contribuer le plus. Son défi s'est résumé à choisir attentivement des buts, des objectifs et des cibles en fonction de ce constat.

Action 2003 vise à donner au Ministère une orientation en développement durable pour les trois prochaines années, en tenant compte des circonstances particulières de ses activités au Canada et dans ses 160 bureaux satellites et missions à l'étranger. Cette stratégie doit exploiter au maximum les possibilités qu'offre le mandat du Ministère et satisfaire à l'ensemble des exigences indiquées par le Commissaire à l'environnement et au développement durable. Elle doit refléter le message tiré par le Ministère des consultations à l'interne et auprès des intervenants de l'extérieur. Elle doit aussi s'inspirer de l'expérience des autres ministères qui ont dû relever des défis semblables.

* appelées ci-après « intervenants ».

Évaluation d'*Action 2000*

En indiquant ce qu'on attendait de la deuxième série de stratégies de développement durable, le Commissaire à l'environnement et au développement durable a souligné que les ministères et les organismes devaient évaluer l'efficacité de leurs premières stratégies.

Action 2000, Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international s'inspirait des paramètres proposés dans le *Guide de l'écogouvernement*. On y trouve quelque 55 mesures proposées correspondant à quatre objectifs et basées sur les trois objectifs stratégiques du Ministère et l'écologisation des activités du gouvernement.

L'élaboration d'une stratégie de cette nature présentait certaines difficultés pour le MAECI et les autres ministères d'orientation. L'élaboration de politiques est un processus lent et laborieux qui ne se prête pas toujours à l'établissement de cibles à atteindre et à mesurer dans une période de trois ans. La tâche du MAECI se trouvait compliquée du fait qu'il coordonne des responsabilités et des intérêts qui se chevauchent, incluant ceux des autres ministères et organismes fédéraux, des provinces et des territoires. En outre, bien des cibles dépendent de l'ordre du jour, de la forme et de l'issue de négociations globales ou régionales, et il n'est pas toujours facile de mesurer l'apport exact du Canada, comme moyenne puissance, pour faire avancer les dossiers portant sur certaines questions internationales.

Les évaluations faites depuis 1997 par trois groupes de vérification ont aidé le Ministère à tirer un enseignement de son expérience. Ces groupes comprenaient le Commissaire à l'environnement et au développement durable, Conseils et Vérification Canada et la Direction de la vérification du MAECI, celle-ci à la demande de la haute direction du Ministère. La Direction des services environnementaux (AES), qui doit coordonner l'élaboration de la stratégie et faire rapport sur les progrès accomplis pour remplir les engagements, a également effectué une évaluation. De plus, les participants aux consultations externes et internes ont aussi évalué la stratégie et formulé des commentaires.

Le Ministère a accordé une attention particulière aux améliorations proposées. Celles-ci incluaient la sélection de cibles plus mesurables et plus claires et l'apport de plus de détails sur les systèmes en place permettant de mesurer le rendement et de définir les pratiques et les méthodes.

Action 2000 comportait cependant de nombreuses forces. Il se basait sur de vastes consultations et abordait une gamme étendue de questions. Il jetait aussi les bases de bien des réalisations, dont certaines figurent dans le message des ministres. Aujourd'hui, on a atteint la majorité des objectifs d'*Action 2000* et surtout peut-être, on a accru la sensibilisation aux questions de développement durable au Ministère. La deuxième stratégie du MAECI exploitera l'impulsion donnée par cette sensibilisation.

Pour une évaluation plus détaillée d'Action 2000, *voir l'annexe 1 sur le site Web du MAECI :*

www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-f.asp

Établissement des buts

On a fixé six buts pour *Action 2003*. Ensemble, ils reflètent le rôle particulier du MAECI comme principal défenseur des intérêts des Canadiens sur le plan international. Bon nombre de ministères se trouvent de plus en plus mêlés à des activités d'ordre international, mais seul le MAECI a pour mandat fondamental la protection et la promotion des intérêts du Canada au niveau international. Voilà pourquoi on retrouve un grand nombre de ses employés en roulement ou en permanence à l'étranger. La nature internationale du mandat du MAECI dicte en grande partie les mesures de développement durable qu'il adoptera.

Comme première mesure d'établissement des buts, le Comité exécutif du Ministère a formé l'Équipe consultative du développement durable en octobre 1999. Le directeur général du bureau des Affaires environnementales internationales a présidé l'équipe et la Direction des services environnementaux en a assuré le secrétariat. Les membres de l'équipe ont fait la mise à jour des examens des questions pour leur groupe de bureaux (qui relèvent d'un même sous-ministre adjoint ou l'équivalent) afin de refléter les changements organisationnels ainsi que les changements des forces externes qui influent sur le travail de chaque groupe de bureaux. On a préparé un document de travail d'évaluation basé sur ces données et sur le Rapport du Commissaire.

Au cours d'un atelier tenu en janvier 2000, des participants de l'ensemble du Ministère se sont penchés sur le document d'évaluation. On leur a aussi demandé d'indiquer les tendances en matière de développement durable ainsi que les forces et les facteurs influant sur les activités du MAECI. Cet exercice a permis de dégager des pistes possibles pour l'avenir et de préparer ensuite un document de consultation pour les séances avec des intervenants de l'extérieur.

De l'automne 1999 à juin 2000, il y a eu neuf consultations avec des intervenants de l'extérieur, pour la plupart en partenariat avec d'autres ministères. Ces consultations visaient expressément à préciser les buts. Dans toutes ces consultations, on a invité les participants à prendre en compte le rendement antérieur et les plans futurs, et à proposer d'autres solutions au Ministère.

Le Forum des leaders sur le développement durable, qui s'est tenu à Ottawa en avril 2000, était une des plus importantes de ces consultations. Il réunissait des membres de la haute direction du MAECI, d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi que des cadres supérieurs de la société civile.

À l'examen des rapports de toutes les séances, il est devenu évident qu'un vaste consensus se dégageait parmi les personnes consultées au sujet des principaux problèmes de développement durable et des priorités du Ministère pour les régler. La sécurité humaine, les rapports entre le commerce et l'environnement, le Nord, la défense efficace de nos intérêts dans les forums internationaux, le leadership et la communication, ainsi que l'écologisation des activités ont retenu l'attention dans presque toutes les séances. Ces questions ont alors servi de base pour l'établissement des buts d'*Action 2003*.

On conseillait au Ministère d'aborder ces questions en usant d'imagination et en cherchant des façons innovatrices d'effectuer le changement. En même temps, on l'encourageait à dégager des cibles et des objectifs réalisables, même s'il devait procéder par petites étapes. On l'invitait à améliorer les aptitudes de son personnel, à déléguer des experts qualifiées aux négociations internationales et à nommer des responsables pour la liaison et la collaboration. Enfin, on insistait sur les avantages, pour le personnel du Ministère et le public, de définir des mécanismes de communication clairs et réguliers, pour consigner les progrès accomplis.

Le vif débat suscité au cours de ces consultations a produit les six buts suivants. Chacun comporte un énoncé qui décrit les initiatives en cours, dont bon nombre ne sont pas facilement mesurables. Chacun s'accompagne aussi d'un tableau illustrant des objectifs et des cibles qui se prêtent à des critères de mesure du rendement et dont le Ministère doit répondre.

BUTS

1. **Améliorer les mécanismes ministériels afin de s'assurer que le développement durable est un principe directeur au MAECI.**

2. **Renforcer les liens entre la politique et la promotion commerciales et la protection de l'environnement.**

3. **Promouvoir le développement durable dans les activités internationales du Ministère.**

4. **Clarifier les liens entre les piliers écologiques, économiques et sociaux du développement durable et le rapport entre les droits de la personne, la sécurité humaine et le développement durable.**

5. **Mettre en œuvre *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, publié en juin 2000, en matière de développement durable.**

6. **Préparer le Canada pour le Sommet mondial sur le développement durable, en 2002, pour s'assurer d'atteindre les buts fixés en matière de développement durable (le Sommet marque le dixième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable de 1992, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil).**

Pour plus de détail sur l'établissement des buts, voir l'annexe II sur le site Web du MAECI :

www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/menu-f.asp

But 1

Améliorer les mécanismes ministériels afin de s'assurer que le développement durable est un principe directeur au MAECI.

Comme promoteur du développement durable et principal représentant international du Canada, le MAECI se doit à la fois d'être et de paraître en règle. Il doit donc compter sur un personnel pleinement formé pour de appliquer les principes directeurs du développement durable. Les employés du MAECI doivent être capables de prise de décision intégrée, de pouvoir collaborer avec des partenaires de l'extérieur du Ministère et doivent être fermement acquis au principe de la responsabilisation. Ils doivent aussi adopter des pratiques de gestion qui permettent d'effectuer des activités physiques protégeant l'environnement et les exécutants, tout en étant viables économiquement.

Les plans de formation et de sensibilisation en matière de développement durable que l'on retrouve dans *Action 2003* offrent au personnel davantage d'occasions de discuter des questions de développement durable et de s'exercer à en intégrer les principes dans leur travail.

L'amélioration de l'écologisation des activités du Ministère présente un défi constant. Le MAECI gère les biens immobiliers du Canada à l'étranger, incluant plus de 550 immeubles achetés et de 1 300 immeubles loués abritant les chancelleries (bureaux), les résidences officielles et les logements du personnel. Le MAECI est aussi chargé de l'acquisition et de la disposition du matériel au Canada et à l'étranger. Cela peut s'avérer particulièrement difficile en dehors des frontières du Canada, où l'accès à des produits écologiques et à des installations appropriées de disposition peut s'avérer difficile ou même impossible. Lorsqu'on trouve de tels produits et de telles installations, il est possible qu'il ne répondent pas aux normes canadiennes. De plus, l'écologisation des activités exige la présence d'employés engagés et autorisés, aussi bien à Ottawa qu'à l'étranger. Pour agir avec compétence, ils doivent posséder la formation qu'il faut pour appliquer les pratiques nouvelles et rendre compte des progrès accomplis.

Le Ministère concentre ses énergies sur l'élaboration d'outils efficaces de gestion environnementale, notamment, des méthodes d'évaluation environnementale stratégique (EES), des méthodes d'évaluation environnementale des projets hors Canada et un système de gestion environnementale (SGE).

La *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* oblige les organismes et les ministères fédéraux à prendre en compte les facteurs environnementaux dans quantité de politiques, de programmes, de plans et de projets de réglementation du gouvernement. Une évaluation environnementale stratégique fournit aux responsables les outils nécessaires pour cerner et évaluer les incidences environnementales importantes et probables au début du processus décisionnel. Le MAECI examine toutes les recommandations au cabinet du point de vue environnemental : d'abord en remplissant la *Liste de vérification des incidences sur l'environnement*, puis, s'il y a lieu, en procédant à une EES plus détaillée.

Le MAECI doit aussi respecter la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) et le *Règlement sur le processus d'évaluation environnementale des projets à réaliser à l'extérieur du Canada (Règlement sur les PREC)* lorsqu'il propose des projets à l'extérieur des frontières du Canada. Les gestionnaires des projet à l'administration centrale et dans les missions à l'étranger doivent se conformer à la circulaire administrative du MAECI intitulée *Lignes directrices pour l'évaluation des projets à réaliser à l'extérieur du Canada*. Tout le personnel de l'administration centrale qui travaille sur des projets de gestion

immobilière pourra donc suivre des cours d'initiation et de perfectionnement en évaluation environnementale.

Le Ministère compte également élaborer un programme afin d'évaluer les conséquences environnementales de ses subventions et contributions à des organismes nationaux et internationaux.

Dans le cadre de son engagement à écologiser les activités, le MAECI s'applique résolument à mettre en œuvre un système de gestion environnementale basé sur la norme ISO 14000. Ce système traitera des incidences environnementales d'activités physiques.

On a formé un Comité de gestion environnementale pour s'occuper du SGE. Il mettra à profit les outils existants, incluant : les listes de vérifications et les lignes directrices des missions pour écologiser les activités, des modules de formation sur divers aspects de la gestion environnementale et un site Web sur le développement durable qui propose de la documentation sur l'écologisation des activités, une méthodologie pour intégrer les objectifs de développement durable dans la conception de nouveaux immeubles pour le personnel et les chancelleries, de même qu'une circulaire administrative sur l'écologisation de conférences tenues au Canada.

Le SGE insiste sur onze aspects environnementaux clés : la consommation énergétique, la gestion de déchets solides, la gestion de l'utilisation des terres, les sites contaminés, l'achat, l'intervention d'urgence, les réservoirs de combustible, les substances appauvrissant la couche d'ozone, la gestion de l'eau, la gestion des substances dangereuses et la gestion des parcs de véhicules.

Le Comité de gestion environnementale a approuvé des cibles, des plans d'action et des mesures de rendement pour chaque aspect environnemental. Bien des cibles visent à améliorer la mesure du rendement environnemental. Par exemple une cible consiste à « faire rapport au Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'état de sites contaminés connus pour le mois de mars 2001. »

Le MAECI s'applique aussi à faire rapport sur certaines des mesures de rendement courantes indiquées dans une publication récente de Travaux publics et Services gouvernementaux, *Le développement durable dans les opérations du gouvernement : une approche coordonnée*. On demandera aux missions à l'étranger de faire rapport sur les mesures de rendement courantes quand la chose est pratique et faisable. La collecte des données pour le SGE sera intégrée au Plan de gestion des biens de la mission, évitant ainsi toute exigence de rapport supplémentaire.

La planification générale et les rapports sur les priorités de développement durable font partie du Plan des activités du Ministère, du Rapport annuel sur les plans et les priorités et des Résultats annuels du Ministère. Les deux derniers documents sont déposés au Parlement. De plus, on présentera un rapport annuel sur les progrès accomplis en vue de respecter tous les engagements d'*Action 2003*, en insistant spécialement sur les engagements à respecter pour l'année en question. Le rapport sera distribué au Ministère et affiché sur le site Web du Ministère sur le développement durable, accessible au public.

Un SGE basé sur les critères d'ISO 14000

- **met en œuvre et examine les programmes de gestion environnementale;**
- **élabore et met en œuvre la formation et les plans de communications;**
- **documente les méthodes dans un manuel de SGE;**
- **contrôle le rendement environnemental;**
- **inclut une vérification régulière et met en œuvre des mesures correctives pour améliorer le rendement environnemental et le SGE.**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

But 1 Améliorer les mécanismes ministériels afin de s'assurer

OBJECTIFS	CIBLES
A **S'assurer que l'engagement au développement durable est bien expliqué et communiqué à la direction générale et à l'étranger.**	**(A-i)** S'assurer qu'une Équipe consultative sur le développement durable continue de travailler avec la haute direction afin de suivre les progrès, de rechercher et de promouvoir la création de capacités et le dialogue sur l'intégration du développement durable aux politiques. L'Équipe consultative produira un document de politique sur l'intégration du développement durable au MAECI pour que le Conseil de formulation des politiques puisse l'étudier et y donner suite d'ici décembre 2002 (une fois connus les résultats du Sommet mondial sur le développement durable).
B **S'assurer que les employés reçoivent une formation efficace en matière de développement durable.**	**(B-i)** S'assurer que les cours actuels sur le développement durable sont offerts deux fois par année (*Introduction au développement durable* [didacticiel], *Évaluation environnementale* [didacticiel] et *Évaluation environnementale des projets hors Canada*). De nouveaux cours seront élaborés, entre autres sur l'évaluation de sites contaminés, pour le personnel des missions canadiennes à l'étranger. **(B-ii)** Revoir les autres cours ministériels en vue d'y intégrer le développement durable d'ici août 2001. Établir une base
C **Élaborer un système de gestion environnementale pour que les opérations physiques soient conformes à la norme ISO 14000.**	**(C-i)** Mettre en œuvre des programmes de gestion environnementale dans onze secteurs prioritaires d'ici mars 2003 : énergie, déchets solides, utilisation des terres, sites contaminés, approvisionnement, intervention d'urgence, réservoirs de combustible, substances menaçant l'ozone, eaux, matières dangereuses et parcs de véhicule; surveiller le rendement et préparer un rapport de rendement annuel.
D **Maintenir un effectif durable grâce à une stratégie efficace de ressources humaines qui reconnaît les gens comme une ressource importante, non-renouvelable et épuisable.**	**(D-i)** En 2001, s'occuper du besoin d'améliorer l'évaluation du rendement des employés et leur offrir de meilleurs conseils en matière de perfectionnement professionnel en procédant à un examen complet des processus ministériels d'évaluation, d'avancement et de rétroaction sur le rendement. **(D-ii)** En 2001, élaborer une stratégie portant sur les questions liées à la santé et au bien-être des employés et de leurs familles dans nos missions à l'étranger.
	On peut consulter la stratégie de ressources humaines du MAECI sur le site Intranet : http://intranet.lbp/department/spd/sps/sps01-e.asp

But 1 Améliorer les mécanismes ministériels afin de s'assurer

OBJECTIFS	CIBLES
A **S'assurer que l'engagement au développement durable est bien expliqué et communiqué à la direction générale et à l'étranger.**	**(A-i)** S'assurer qu'une Équipe consultative sur le développement durable continue de travailler avec la haute direction afin de suivre les progrès, de rechercher et de promouvoir la création de capacités et le dialogue sur l'intégration du développement durable aux politiques. L'Équipe consultative produira un document de politique sur l'intégration du développement durable au MAECI pour que le Conseil de formulation des politiques puisse l'étudier et y donner suite d'ici décembre 2002 (une fois connus les résultats du Sommet mondial sur le développement durable).
B **S'assurer que les employés reçoivent une formation efficace en matière de développement durable.**	**(B-i)** S'assurer que les cours actuels sur le développement durable sont offerts deux fois par année (*Introduction au développement durable* [didacticiel], *Évaluation environnementale* [didacticiel] et *Évaluation environnementale des projets hors Canada*). De nouveaux cours seront élaborés, entre autres sur l'évaluation de sites contaminés, pour le personnel des missions canadiennes à l'étranger. **(B-ii)** Revoir les autres cours ministériels en vue d'y intégrer le développement durable d'ici août 2001. Établir une base
C **Élaborer un système de gestion environnementale pour que les opérations physiques soient conformes à la norme ISO 14000.**	**(C-i)** Mettre en œuvre des programmes de gestion environnementale dans onze secteurs prioritaires d'ici mars 2003 : énergie, déchets solides, utilisation des terres, sites contaminés, approvisionnement, intervention d'urgence, réservoirs de combustible, substances menaçant l'ozone, eaux, matières dangereuses et parcs de véhicule; surveiller le rendement et préparer un rapport de rendement annuel.
D **Maintenir un effectif durable grâce à une stratégie efficace de ressources humaines qui reconnaît les gens comme une ressource importante, non-renouvelable et épuisable.**	**(D-i)** En 2001, s'occuper du besoin d'améliorer l'évaluation du rendement des employés et leur offrir de meilleurs conseils en matière de perfectionnement professionnel en procédant à un examen complet des processus ministériels d'évaluation, d'avancement et de rétroaction sur le rendement. **(D-ii)** En 2001, élaborer une stratégie portant sur les questions liées à la santé et au bien-être des employés et de leurs familles dans nos missions à l'étranger.
	On peut consulter la stratégie de ressources humaines du MAECI sur le site Intranet : http://intranet.lbp/department/spd/sps/sps01-e.asp

que le développement durable est un principe directeur au MAECI.

(A-ii) Produire d'ici décembre 2001 un rapport indiquant les manières efficaces de communiquer et de mettre en application le développement durable, à partir d'un sondage sur les méthodes efficaces utilisées en Grande-Bretagne, dans l'UE, aux Pays-Bas, en Suisse, dans les pays scandinaves et dans le secteur privé pour tirer parti des meilleures pratiques.

(A-iii) Produire pour diffusion d'ici décembre 2001 une circulaire sur les méthodes qui reflètent l'orientation de la *Directive du Cabinet sur les évaluations environnementales stratégiques* de 1999.

---

d'information pour aider le personnel de formation en intégrant le développement durable aux cours actuels et aux cours futurs pertinents dès leur conception.

(B-iii) Élaborer un plan de communications d'ici août 2001. Trouver des occasions officielles et officieuses (séances de discussion, conférences, séances du midi, diffusion de littérature pertinente) de familiariser davantage les employés de tous les niveaux (incluant les cadres intermédiaires et supérieurs) avec le développement durable.

(D-iii) En 2001, améliorer la prestation des services dans les secteurs de la dotation et de la classification, entre autres, en élaborant des normes de service indiquant aux gestionnaires et aux employés les services offerts.

But 2

Renforcer les liens entre la politique et la promotion commerciales et la protection de l'environnement.

La promotion du commerce international est au cœur du mandat du MAECI. Le Canada est un pays qui compte beaucoup sur le commerce. Les exportations correspondent à près de 45 pour 100 du produit intérieur brut et près d'un tiers de ces exportations provient de secteurs de l'industrie primaire. La croissance et l'emploi au Canada dépendent d'un système multilatéral efficace de règles commerciales. Si ces règles commerciales profitent au Canada en libérant le commerce en profondeur et en étendue, elles peuvent aussi favoriser la croissance des pays en voie de développement grâce au commerce et au développement durables.

Le Canada n'est pas intéressé à la promotion à tout prix du commerce international. Notre pays est un territoire vaste, écologiquement vulnérable, encadré par trois océans et jouissant de ressources naturelles abondantes. Les Canadiens favorisent l'intendance : ils veulent utiliser leurs ressources avec modération aujourd'hui afin de les conserver pour les générations à venir. Comme nation, ils se sont engagés à protéger l'environnement. Cependant, le Canada reconnaît qu'on ne peut pas traiter des questions environnementales seulement au niveau national. À cause de la nature transfrontalière et globale de bien des questions environnementales, le Canada a longtemps été et continue d'être un intervenant actif sur le plan international pour ce qui est des questions d'écologie et de développement durable.

Il devient de plus en plus évident qu'il faut s'occuper des questions environnementales parallèlement aux questions sociales. Cependant, il faudra étudier davantage et mieux comprendre ces questions pour décider des façons les plus efficaces et les plus opportunes d'étudier conjointement ces facteurs. Puisqu'il importe de tenir compte des incidences sociales à long terme, il est essentiel d'agir dès maintenant si l'on veut tirer le meilleur parti possible de l'interface environnement-commerce.

Le Canada croit que la libéralisation du commerce et la protection de l'environnement peuvent et doivent se soutenir mutuellement. Néanmoins, les règles et les politiques mutuellement cohérentes n'apparaissent pas spontanément. Elles exigent une analyse et un travail minutieux, ainsi que l'apport et la collaboration des groupes d'intérêt clés. Dans cette démarche, le Ministère va continuer de chercher des solutions créatives aux problèmes délicats et de viser une plus grande transparence et une participation accrue du public.

Les initiatives du Ministère en matière de politique commerciale et d'environnement ont essentiellement porté sur la production de deux documents importants. Le Ministère a dirigé un comité interministériel qui a produit l'*Analyse rétrospective de l'examen environnemental du Canada de 1994 : négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay*, en novembre 1999. Il ébauche maintenant un cadre pour des évaluations environnementales des négociations commerciales, conformément à la *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Ce cadre vise à offrir une méthodologie et un processus permettant aux négociateurs commerciaux de cerner et d'évaluer les incidences environnementales importantes et probables des négociations commerciales. Les consultations avec des groupes canadiens intéressés font partie intégrante de ce cadre.

Les principales institutions internationales intéressées à faire avancer l'interface commerce-environnement incluent l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission nord-américaine de coopération environnementale (CNACE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Une nouvelle question politique débattue au sein de ces organisations est l'application de la « démarche préventive » des règlements sur la gestion en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de ressources. Les représentants du MAECI, en collaboration avec ceux des autres ministères, vont tenter de trouver une définition opérationnelle de la démarche préventive. Ils chercheront ensuite à améliorer le consensus international sur son application dans la réglementation nationale, et sa relation par rapport aux lois et aux accords internationaux sur l'environnement, la santé et la sécurité et les domaines de la gestion des ressources. En octobre 2000, le Canada et les parties de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE) ont donné leur aval à un programme de travail sur les questions environnementales et commerciales en insistant sur la démarche préventive et sur l'« électricité écologique », qui désigne les méthodes de production d'électricité qui respectent le plus l'environnement.

Le MAECI va continuer de représenter activement le Canada au sein du Comité du Commerce et de l'Environnement de l'OMC. Il s'appliquera à clarifier les rapports entre les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et les règles commerciales internationales. Il cherchera aussi à découvrir les synergies entre la libéralisation du commerce et l'amélioration de la protection de l'environnement. De plus, il y a un besoin évident de bâtir dans les pays en voie de développement une capacité de mise en œuvre des AME et des accords commerciaux et de s'occuper des autres questions environnementales et commerciales. Le MAECI continuera donc de favoriser l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre l'OMC et le PNUE.

La préoccupation publique au sujet du manque de transparence de l'OMC fut une des premières questions dont fut saisi le Comité du Commerce et de l'Environnement de l'OMC et elle mérita par la suite l'attention du Conseil général de l'OMC. En mars et en octobre 2000, le Canada a fait des propositions officielles afin d'améliorer la transparence et il va continuer de préconiser une meilleure transparence au sein de l'OMC.

Le Canada continue d'appuyer le travail d'analyse entrepris par le Groupe de travail sur l'intégration des politiques et de l'environnement de l'OCDE. Il appuie aussi une gamme d'autres travaux de l'OCDE portant sur l'élaboration et la réconciliation de divers autres objectifs de développement durable. Le MAECI adhère aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, un instrument proposé pour une conduite commerciale responsable. À l'appui de ces principes directeurs, le MAECI et d'autres ministères du gouvernement vont collaborer étroitement avec le milieu des affaires et d'autres intervenants clés afin de promouvoir le développement durable, y compris la protection de l'environnement.

En matière d'investissements, le MAECI mettra l'accent sur la collaboration avec les entreprises multinationales (MNES) et d'autres organisations non gouvernementales afin de maximiser l'apport positif des investissements étrangers pour parvenir au développement durable. À ce propos, le Ministère continuera notamment de travailler activement à élaborer un consensus multilatéral sur les aspects environnementaux des projets jouissant officiellement de crédits d'exportation.

Ce but insiste sur l'interface commerce-environnement, mais des préoccupations humanitaires et sociales se rattachent également aux obligations commerciales et économiques du Canada et ont influé sur le travail du Ministère en matière de développement durable. Il y a longtemps que l'on cherche à trouver un mécanisme approprié pour tenir compte des normes de travail dans les accords commerciaux et à ajouter une dimension sociale aux codes de conduite proposés aux entreprises multinationales. On s'attend maintenant à ce que les programmes canadiens et multilatéraux visant à faciliter le développement économique des pays en voie de développement affichent des caractéristiques désirables, autant sur le plan social que sur le plan environnemental. Les organisations concernées s'équipent afin de bien évaluer ces questions. Le Ministère va poursuivre et intensifier ses efforts en ce sens. Il faut mentionner que ces mesures commerciales et économiques ont pour objet de compléter et non de remplacer les programmes plus généraux d'aide sociale et humanitaire auxquels participe le Ministère.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

But 2 — Renforcer les liens entre la politique et la

OBJECTIFS	CIBLES
A **Lancer une initiative interministérielle afin d'appliquer un cadre pour l'évaluation environnementale des négociations internationales commerciales et d'en assurer l'application à toutes les négociations commerciales futures.**	**(A-i)** S'assurer que le Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales, incluant la consultation publique obligatoire, s'applique à toute nouvelle négociation commerciale (p. ex., négociations de l'OMC sur l'agriculture et les services, négociations de l'Accord de libre-échange des Amériques et nouveaux accords bilatéraux en 2001-2003).
B **Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE).**	**(B-i)** Veiller à la formation et à la sensibilisation interne : missions à l'étranger, séances avant l'affectation du personnel et Équipe Canada [en tout temps après 2001]; s'occuper des questions de RSE avec les entreprises canadiennes et les ONG. **(B-ii)** S'appliquer à faire mieux connaître la RSE dans des forums multilatéraux : appuyer le travail fait sur ce sujet par les pays en voie de développement partenaires; appuyer les travaux permanents de l'OCDE en matière de codes volontaires; recevoir les partenaires du Réseau pour la sécurité humaine (printemps 2001); continuer d'appuyer la RSE au sein du G8 et à l'ONU.
C **Appuyer, s'il y a lieu, les programmes d'étiquetage et de certification environnementale volontaires qui tentent de promouvoir la gestion durable de ressources naturelles.**	**(C-i)** En 2001, consulter les intervenants de divers secteurs pour élaborer une démarche canadienne visant à améliorer la compréhension des questions reliées à l'étiquetage des produits basé sur les processus et les méthodes de production.
D **Promouvoir les technologies sans danger pour l'environnement.**	**(D-i)** Entreprendre des travaux préparatoires pour la prochaine ronde de négociations de l'OMC afin d'être prêt à poursuivre la réduction ou l'élimination multilatérale des tarifs sur les biens environnementaux et l'accroissement des services environnementaux.

But 2	Renforcer les liens entre la politique et la
OBJECTIFS	CIBLES
A **Lancer une initiative interministérielle afin d'appliquer un cadre pour l'évaluation environnementale des négociations internationales commerciales et d'en assurer l'application à toutes les négociations commerciales futures.**	**(A-i)** S'assurer que le Cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales, incluant la consultation publique obligatoire, s'applique à toute nouvelle négociation commerciale (p. ex., négociations de l'OMC sur l'agriculture et les services, négociations de l'Accord de libre-échange des Amériques et nouveaux accords bilatéraux en 2001-2003).
B **Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE).**	**(B-i)** Veiller à la formation et à la sensibilisation interne : missions à l'étranger, séances avant l'affectation du personnel et Équipe Canada [en tout temps après 2001]; s'occuper des questions de RSE avec les entreprises canadiennes et les ONG. **(B-ii)** S'appliquer à faire mieux connaître la RSE dans des forums multilatéraux : appuyer le travail fait sur ce sujet par les pays en voie de développement partenaires; appuyer les travaux permanents de l'OCDE en matière de codes volontaires; recevoir les partenaires du Réseau pour la sécurité humaine (printemps 2001); continuer d'appuyer la RSE au sein du G8 et à l'ONU.
C **Appuyer, s'il y a lieu, les programmes d'étiquetage et de certification environnementale volontaires qui tentent de promouvoir la gestion durable de ressources naturelles.**	**(C-i)** En 2001, consulter les intervenants de divers secteurs pour élaborer une démarche canadienne visant à améliorer la compréhension des questions reliées à l'étiquetage des produits basé sur les processus et les méthodes de production.
D **Promouvoir les technologies sans danger pour l'environnement.**	**(D-i)** Entreprendre des travaux préparatoires pour la prochaine ronde de négociations de l'OMC afin d'être prêt à poursuivre la réduction ou l'élimination multilatérale des tarifs sur les biens environnementaux et l'accroissement des services environnementaux.

promotion commerciales et la protection de l'environnement.

(B-iii) Faire avancer la mise en œuvre au Canada des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en produisant des documents promotionnels concis (juin 2001) et en simplifiant l'interface entre le gouvernement, les entreprises et les ONG (décembre 2001). Présenter un rapport annuel sur les Points de contact nationaux (PCN) au CIME de l'OCDE (2001-2003).

(B-iv) Fournir une aide continue à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) conformément à la recommandation 22 de la réponse du gouvernement à l'étude du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international portant sur la *Loi sur l'expansion des exportations*.

(C-ii) En 2001-2003, travailler avec le Service canadien des forêts, l'industrie et les groupes environnementaux pour traiter des questions liées à la certification de la gestion forestière durable et aux modèles internationaux pour les producteurs forestiers canadiens.

But 2 — Renforcer les liens entre la politique et la

OBJECTIFS	CIBLES
E **Promouvoir l'évaluation environnementale des crédits d'exportation.**	**(E-i)** De 2001 à 2003, faire avancer les travaux du Groupe de travail de l'OCDE sur les crédits à l'exportation et les cautions afin de parvenir à un consensus multilatéral sur l'évaluation environnementale des activités liées aux crédits d'exportation.
F **Trouver des façons d'aider les pays en voie de développement à adopter tôt une démarche commerciale axée sur le développement durable**	**(F-i)** Améliorer la cohérence et la collaboration parmi les partenaires des pays en voie de développement dans divers forums internationaux (incluant le PNUE, l'OMC) afin de bâtir la confiance et la compréhension sur le développement durable et les questions environnementales et commerciales en appuyant, en partenariat avec l'ACDI, la tenue aux Antilles, en 2001, d'un séminaire de l'OMC sur le commerce et l'environnement, ainsi que les efforts de l'OCDE à participer à des activités semblables à l'étranger et le dialogue PNUE-OMC sur les synergies entre les AME et l'OMC.

But 2

Renforcer les liens entre la politique et la

OBJECTIFS	CIBLES
E **Promouvoir l'évaluation environnementale des crédits d'exportation.**	**(E-i)** De 2001 à 2003, faire avancer les travaux du Groupe de travail de l'OCDE sur les crédits à l'exportation et les cautions afin de parvenir à un consensus multilatéral sur l'évaluation environnementale des activités liées aux crédits d'exportation.
F **Trouver des façons d'aider les pays en voie de développement à adopter tôt une démarche commerciale axée sur le développement durable**	**(F-i)** Améliorer la cohérence et la collaboration parmi les partenaires des pays en voie de développement dans divers forums internationaux (incluant le PNUE, l'OMC) afin de bâtir la confiance et la compréhension sur le développement durable et les questions environnementales et commerciales en appuyant, en partenariat avec l'ACDI, la tenue aux Antilles, en 2001, d'un séminaire de l'OMC sur le commerce et l'environnement, ainsi que les efforts de l'OCDE à participer à des activités semblables à l'étranger et le dialogue PNUE-OMC sur les synergies entre les AME et l'OMC.

promotion commerciales et la protection de l'environnement.

But 3

Promouvoir le développement durable dans les activités internationales du Ministère.

En plus de promouvoir le commerce international, le Ministère a la responsabilité fondamentale de représenter le Canada à l'étranger. Il entretient des relations avec des gouvernements étrangers, fournit des conseils sur les priorités internationales du Canada, veille à la promotion de la culture et des valeurs canadiennes et participe aux travaux d'organisations internationales. Chacune de ces activités, de par sa nature ou son processus, offre de vastes possibilités pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Essentiellement, le Ministère, dans ses conseils aux ministres et aux autres ministères sur les priorités internationales, doit évaluer l'urgence et l'importance des développements internationaux. Ce faisant, il se trouve en présence d'un monde souvent en état de crise et qui tient compte des grandes préoccupations publiques du moment. En intégrant un engagement ferme envers le développement durable dans ses principes opérationnels, le Ministère peut effectivement aider le gouvernement fédéral en accordant une attention mesurée à l'importance relative des enjeux à long terme et à court terme.

Dans les relations du Canada avec les gouvernements étrangers, le développement durable peut offrir un terrain d'entente commun et un point de départ pour les discussions sur les questions internationales. Pratiquement tous les pays ont affirmé leur engagement envers le concept du développement durable sous une forme quelconque; si l'on peut élargir cette base et mieux la définir, on a de grandes chances de pouvoir l'utiliser comme mécanisme d'unification permettant d'intégrer d'autres aspects des rapports bilatéraux et plurilatéraux au profit de tous. Dans certaines organisations internationales, on reconnaît déjà le développement durable comme un principe opérationnel. Le défi consiste donc à en améliorer la coordination, à en rendre l'application plus cohérente et à en populariser l'utilité afin de démontrer qu'il a sa place dans d'autres organisations et d'autres activités.

Le développement durable est un domaine par excellence pour « l'émulation et l'apprentissage mutuel » et pour les échanges de représentants et d'universitaires, d'ouvrages et d'expositions. Le sujet peut permettre d'améliorer le rendement de la gestion publique et les rapports entre les organisations.

Le développement durable a également le potentiel de polariser les énergies des jeunes gens, dont l'enthousiasme et l'idéalisme en font d'excellents ambassadeurs du développement durable. Par exemple, les participants au Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) du MAECI peuvent jouer un rôle en faisant valoir que le développement durable fait partie de la politique étrangère du Canada, aussi bien dans leurs cercles d'influence à l'étranger qu'à leur retour. De plus, le Ministère pourrait encourager les organisations qui participent au PSIJ à inclure dans leurs projets des critères de développement durable.

Enfin, le développement durable s'insère dans les activités diplomatiques normales et constitue une facette importante de notre interaction avec les organisations non gouvernementales internationales.

Le Canada travaille avec de nombreuses organisations afin d'analyser et d'aborder les questions de développement durable, aussi bien au niveau régional qu'au niveau mondial. Certaines organisations avec lesquelles le Ministère collabore activement au nom du Canada incluent la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission nord-américaine de

coopération environnementale (CNACE), le forum de la Coopération économique de l'Asie-Pacifique (APEC), l'Organisation des États américains (ŒA), le Sommet des Amérique et le G-8.

En Amérique du Nord, les Canadiens ont raison d'être fiers de leur longue histoire de collaboration avec les États-Unis au chapitre des questions environnementales. En fait, il s'agit là d'un des piliers des relations canado-américaines, depuis 90 ans. Cette collaboration repose sur le simple fait que les deux pays assurent l'intendance de l'Amérique du Nord et qu'ils doivent s'appliquer à aborder et à résoudre ensemble les questions environnementalesqui ont des incidences importantes sur le développement durable (air, quantité et qualité de l'eau, déchets dangereux, espèces menacées et espèces migratrices, la gestion des ressources et l'Arctique). Les deux pays auront des défis de taille à relever dans les années qui viennent. La gestion de ces questions transfrontalières par le MAECI touchera directement la vie de millions de Canadiens.

Parce qu'il y a tellement en jeu, tous les ministères du gouvernement ont résolu d'intégrer le développement durable dans leurs activités et leurs recommandations de politiques. Le MAECI travaillera avec les ministères et les organismes gouvernementaux qui s'occupent de questions internationales afin de bien garantir la coordination et la collaboration nécessaires et de s'assurer que le développement durable reste un but impératif dans l'ensemble du processus. Il verra également à garantir une interaction avec les provinces et les territoires relativement aux principes de développement durable.

Le leadership, la communication et la coordination sont de rigueur pour atteindre les objectifs de développement durable, même s'il s'agit, dans un sens, de questions de processus. Les activités internationales du Canada sont sensibles au contexte où surviennent les événements internationaux importants. Si l'imagerie utilisée et les sujets privilégiés indiquent un soin et un souci constants pour le développement durable, en retour, il devrait aussi y avoir des effets importants et bénéfiques sur d'autres domaines de politiques.

Le MAECI travaille avec d'autres organismes et ministères gouvernementaux afin d'atteindre les buts de la Convention sur la biodiversité (CBD) :

- **en contrôlant le rendement du Canada dans le cadre de la Convention;**
- **en décidant des prochaines mesures à prendre selon le mandat du Cabinet;**
- **en examinant et en élaborant les mesures nécessaires à la mise en application du nouveau Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques;**
- **en cherchant à augmenter le financement accordé au Secrétariat de la CBD, à Montréal.**

Le MAECI travaille avec les autres ministères, les provinces, le gouvernement fédéral des É.-U. et ceux des États et avec les organisations binationales et régionales comme la Commission mixte internationale afin :

- **d'élaborer des mesures pour traiter des espèces aquatiques nuisibles dans tout ce bassin, ainsi que de la question des eaux de ballast;**
- **de mettre en œuvre la Stratégie binationale sur les produits toxiques de 1997 afin d'éliminer pratiquement le déversement de certains produits toxiques persistants (car même si l'eau est plus propre qu'il y a 50 ans, les produits toxiques, entre autres, demeurent un problème);**
- **garantir la sécurité future de l'écosystème par des mesures bilatérales et nationales visant à préserver la quantité d'eau des Grands Lacs. (Quarante millions d'Américains et de Canadiens dépendent de l'écosystème des Grands Lacs.)**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

But 3 — Promouvoir le développement durable dans les

OBJECTIFS	CIBLES
A **De concert avec d'autres organismes et ministères gouvernementaux, faire avancer le dossier relatif au changement climatique, au niveau national et international.**	**(A-i)** En 2001 mener à terme les négociations des règles pour l'intégration du Protocole de Kyoto dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, incluant celles qui portent sur les mécanismes de souplesse, la conformité et les puits, ainsi que sur les questions reliées aux rapports, qui permettront au Canada et aux autres pays d'envisager la ratification du Protocole en 2001-2003.
B **Mettre au point des mécanismes pour s'occuper des menaces transfrontalières que posent les polluants organiques persistants (POP) pour la santé humaine et l'environnement.**	**(B-i)** Signer et ratifier la convention globale sur les POP qui sera adoptée après la Conférence diplomatique de Stockholm en mai 2001, et travailler à préparer l'entrée en vigueur de la Convention d'ici 2004. **(B-ii)** Dans le contexte régional, encourager fortement les autres pays membres de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe à suivre l'exemple du Canada et à ratifier dès que possible les protocoles sur les POP et les métaux lourds.
C **Entreprendre aussitôt que possible des négociations en vue de l'adoption d'une convention internationale sur les forêts et de l'élargissement du réseau international de forêts modèles.**	**(C-i)** Travailler avec les pays de même esprit dans le cadre des opérations du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) afin d'entreprendre dès que possible les travaux sur l'élaboration d'un mandat pour des négociations internationales en vue de créer un cadre légal s'appliquant à tous les types de forêts.
D **Négocier des accords bilatéraux et multilatéraux pour promouvoir la gestion et la préservation efficaces de ressources naturelles.**	**(D-i)** Mener à terme les négociations d'un plan d'action international de la FAO sur la pêche illégale, non réglementée et non déclarée d'ici décembre 2001. **(D-ii)** Assurer la ratification et la mise en œuvre efficace par le plus grand nombre d'États possible de l'Accord des NU sur les stocks chevauchants et fortement migrateurs de 1995. Chercher à obtenir une ratification suffisante pour en garantir la mise en vigueur d'ici mai 2001. **(D-iii)** Assurer la mise en vigueur d'une Convention sur la conservation des stocks fortement migrateurs du centre et de l'ouest de l'océan Pacifique d'ici décembre 2003.

But 3 — Promouvoir le développement durable dans les

OBJECTIFS	CIBLES
A **De concert avec d'autres organismes et ministères gouvernementaux, faire avancer le dossier relatif au changement climatique, au niveau national et international.**	**(A-i)** En 2001 mener à terme les négociations des règles pour l'intégration du Protocole de Kyoto dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, incluant celles qui portent sur les mécanismes de souplesse, la conformité et les puits, ainsi que sur les questions reliées aux rapports, qui permettront au Canada et aux autres pays d'envisager la ratification du Protocole en 2001-2003.
B **Mettre au point des mécanismes pour s'occuper des menaces transfrontalières que posent les polluants organiques persistants (POP) pour la santé humaine et l'environnement.**	**(B-i)** Signer et ratifier la convention globale sur les POP qui sera adoptée après la Conférence diplomatique de Stockholm en mai 2001, et travailler à préparer l'entrée en vigueur de la Convention d'ici 2004. **(B-ii)** Dans le contexte régional, encourager fortement les autres pays membres de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe à suivre l'exemple du Canada et à ratifier dès que possible les protocoles sur les POP et les métaux lourds.
C **Entreprendre aussitôt que possible des négociations en vue de l'adoption d'une convention internationale sur les forêts et de l'élargissement du réseau international de forêts modèles.**	**(C-i)** Travailler avec les pays de même esprit dans le cadre des opérations du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) afin d'entreprendre dès que possible les travaux sur l'élaboration d'un mandat pour des négociations internationales en vue de créer un cadre légal s'appliquant à tous les types de forêts.
D **Négocier des accords bilatéraux et multilatéraux pour promouvoir la gestion et la préservation efficaces de ressources naturelles.**	**(D-i)** Mener à terme les négociations d'un plan d'action international de la FAO sur la pêche illégale, non réglementée et non déclarée d'ici décembre 2001. **(D-ii)** Assurer la ratification et la mise en œuvre efficace par le plus grand nombre d'États possible de l'Accord des NU sur les stocks chevauchants et fortement migrateurs de 1995. Chercher à obtenir une ratification suffisante pour en garantir la mise en vigueur d'ici mai 2001. **(D-iii)** Assurer la mise en vigueur d'une Convention sur la conservation des stocks fortement migrateurs du centre et de l'ouest de l'océan Pacifique d'ici décembre 2003.

activités internationales du ministère.

(A-ii) Élargir le mandat du Bureau du Mécanisme pour un développement propre et de l'Application conjointe (MDP et AC) du MAECI afin d'inclure l'analyse de marché, l'élaboration de repères et de conditions de base, l'évaluation technique des projets et la négociation d'accords avec des pays clés, pour faciliter les projets internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre rapportant des crédits au Canada. Les crédits de MDP peuvent être accumulés à compter de l'an 2000 aidant ainsi le Canada à atteindre sa cible pour le protocole de Kyoto.

(B-iii) Mettre en application l'annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air afin de réduire le smog transfrontalier et travailler aux négociations sur la question des particules transfrontalières d'ici la fin de 2004.

(B-iv) Mettre en application la Stratégie binationale Canada-É.-U. sur les produits toxiques dans les Grands Lacs d'ici 2003 afin d'éliminer pratiquement les déversements de certains produits toxiques persistants.

(C-ii) Travailler de concert avec l'IDRC, l'ACDI, Ressources naturelles Canada et les pays intéressés, à élargir le réseau international de forêts modèles et à pourvoir celui-ci de bases financières solides d'ici le milieu de l'an 2002.

(D-iv) Mener à terme les négociations avec la France d'ici 2003 afin de permettre l'exploitation en toute sécurité et dans le respect des principes du développement durable des réserves de pétrole et de gaz chevauchant le territoire canadien et français près de Saint-Pierre-et-Miquelon.

(D-v) En 2001, veiller à l'adoption du projet de loi C-15 (amendements à la *Loi sur le traité des eaux limitrophes internationales*) prohibant le captage et le transfert des eaux limitrophes hors de leur bassin hydrographique, s'appliquant surtout aux Grands Lacs.

Droit de la mer

La *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982* (UNCLOS) est en vigueur. Le Canada a signé la Convention, mais il ne l'a pas encore ratifiée. Il compte le faire lorsqu'il y aura un régime efficace d'application des lois sur les pêcheries, incluant l'entrée en vigueur et la mise en œuvre efficace de l'*Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et fortement migrateurs* de 1995.

But 3	**Promouvoir le développement durable dans les**
OBJECTIFS	**CIBLES**
E **Améliorer les mécanismes pour faciliter le partage de l'information et la collaboration entre les institutions financières internationales (p. ex., Fonds monétaire international, Banque Mondiale, OMC) et avec les organismes des Nations Unies (p. ex., OHCHR, BCAH, PNUD, UNHCR).**	**(E-i)** D'ici la fin de 2001, établir des relations de travail plus étroites entre le MAECI et le personnel du ministère des Finances (et aussi d'Industrie Canada, de RNCan, d'Environnement Canada, de la Justice, de l'ACDI et de DRHC, s'il y a lieu) pour les éléments de ces institutions qui touchent au développement durable.
F **Améliorer l'efficacité du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la principale source de financement multilatéral pour s'occuper des questions de changement climatique, de diversité biologique, de l'appauvrissement de l'ozone et d'eaux internationales.**	**(F-i)** En étroite collaboration avec l'ACDI, élaborer des recommandations afin de refinancer le FEM et d'en améliorer l'efficacité et l'accessibilité avant 2002. **(F-ii)** Suite à la désignation du FEM comme le mécanisme financier d'une convention globale sur les polluants organiques persistants, travailler à l'établissement d'un nouveau programme opérationnel pour les POP et pour l'affectation de fonds suffisants pour les POP dans le prochain refinancement du FEM.
G **Travailler avec d'autres ministères du gouvernement afin de respecter les obligations prises par le Canada dans le Programme de travail (Article 8j) élaboré à la CDP 5, à Nairobi.**	**(G-i)** Appuyer la participation de peuples indigènes dans l'élaboration des politiques canadiennes aux réunions, conventions et événements internationaux en 2001.

But 3 — Promouvoir le développement durable dans les

OBJECTIFS	CIBLES
E **Améliorer les mécanismes pour faciliter le partage de l'information et la collaboration entre les institutions financières internationales (p. ex., Fonds monétaire international, Banque Mondiale, OMC) et avec les organismes des Nations Unies (p. ex., OHCHR, BCAH, PNUD, UNHCR).**	**(E-i)** D'ici la fin de 2001, établir des relations de travail plus étroites entre le MAECI et le personnel du ministère des Finances (et aussi d'Industrie Canada, de RNCan, d'Environnement Canada, de la Justice, de l'ACDI et de DRHC, s'il y a lieu) pour les éléments de ces institutions qui touchent au développement durable.
F **Améliorer l'efficacité du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la principale source de financement multilatéral pour s'occuper des questions de changement climatique, de diversité biologique, de l'appauvrissement de l'ozone et d'eaux internationales.**	**(F-i)** En étroite collaboration avec l'ACDI, élaborer des recommandations afin de refinancer le FEM et d'en améliorer l'efficacité et l'accessibilité avant 2002. **(F-ii)** Suite à la désignation du FEM comme le mécanisme financier d'une convention globale sur les polluants organiques persistants, travailler à l'établissement d'un nouveau programme opérationnel pour les POP et pour l'affectation de fonds suffisants pour les POP dans le prochain refinancement du FEM.
G **Travailler avec d'autres ministères du gouvernement afin de respecter les obligations prises par le Canada dans le Programme de travail (Article 8J) élaboré à la CDP 5, à Nairobi.**	**(G-i)** Appuyer la participation de peuples indigènes dans l'élaboration des politiques canadiennes aux réunions, conventions et événements internationaux en 2001.

activités internationales du ministère.

(E-ii) Préparer un volet environnement (avec le Bureau du Sommet hémisphérique et EC) pour la prochaine réunion de l'Organisation des États américains (le Sommet des Amériques), qui doit se tenir à Québec en avril 2001.

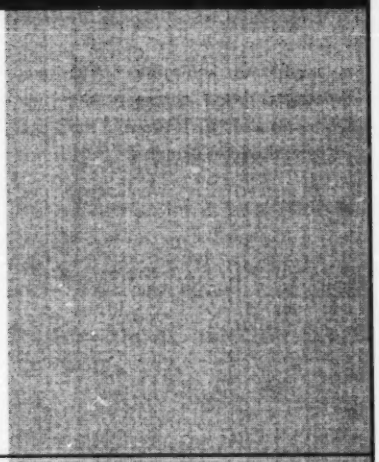

(F-iii) Promouvoir l'accroissement de l'apport de fonds au mécanisme financier de la Convention de lutte contre la désertification.

Initiative sur les villes durables (IVD)

Le MAECI, avec Industrie Canada, coordonne et réalise cette démarche proactive pour l'élaboration de stratégies intégrées et de solutions aux problèmes de l'urbanisation rapide. On met surtout l'accent sur l'eau, les déchets, l'énergie, le transport, le logement, la création de capacités, les télécommunications et la planification urbaine.

Aujourd'hui l'Initiative sur les villes durables se poursuit à Salvador (Brésil), à Qingdao (Chine) et à Katowice (Pologne).

On espère ajouter trois nouvelles villes l'an prochain et trois autres de plus chaque année par la suite. L'industrie est le maître d'œuvre de l'IVD, qui ne jouit d'aucune subvention gouvernementale.

Coordination des activités d'assistance aux donneurs

Le MAECI continue de travailler avec des partenaires d'aide au développement, des organismes d'aide et des organisations multilatérales afin de maximiser l'incidence des fonds limités d'aide au développement :

- **en améliorant la coordination des activités d'aide aux donneurs;**
- **en harmonisant les méthodes des donneurs.**

But 4

Clarifier les liens entre les piliers écologiques, économiques et sociaux du développement durable et le rapport entre les droits de la personne, la sécurité humaine et le développement durable.

La sécurité est un besoin humain fondamental et en abordant cette question, le Ministère aborde aussi bon nombre des conditions préalables au développement durable. L'insécurité limite ce que les gouvernements et les gens sont capables d'accomplir, souvent de façon très fondamentale. Le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la recherche par le Canada de mesures axées sur la sécurité humaine. Parmi ses nombreuses activités mentionnons : la coordination de la campagne pour l'adoption d'un traité sur les mines terrestres, la promotion du maintien de la paix et la protection des civils auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies et le parrainage d'initiatives de consolidation de la paix aux Nations Unies et au sein d'organisations de sécurité régionales. En popularisant le concept de la « sécurité humaine », le Ministère a suscité une prise de conscience, au Canada et ailleurs, au sujet des multiples facettes de cet aspect du bien-être humain.

L'OCDE et les Nations Unies ont dénoncé la corruption comme une entrave directe au développement. Le Canada participe activement à de nombreux forums multilatéraux pour lutter contre la corruption, les activités criminelles internationales et le crime organisé. Le crime transnational, incluant la contrebande d'immigrants, le recyclage d'argent, le trafic des drogues, le trafic des femmes et des enfants, la fraude et la corruption exigent une intervention coordonnée de la communauté internationale.

La rapport entre la sécurité humaine et les piliers sociaux, écologiques et économiques du développement durable n'est pas bien compris au Ministère ou en dehors et il n'a donc pas toujours été pleinement reflété dans les programmes.

La destruction de l'environnement crée parfois des problèmes sociaux et de sécurité inévitables pour la communauté internationale. Dans tels cas, la meilleure intervention peut en fait être une intervention environnementale ou du moins, une intervention qui tient compte du problème environnemental. Il arrive aussi que l'insécurité face à la menace militaire interdit encore plus toute intervention à long terme pour protéger l'environnement. Dans de tels cas, il faut mettre en place des programmes pour accroître la sécurité avant de s'attaquer au problème environnemental. Les menaces à la survie nationale résultant de pressions exercées sur des systèmes naturels partagés (en particulier les bassins hydrographiques) sont une source croissante de préoccupation dans de nombreux pays. Ces menaces peuvent exiger une intervention environnementale et stratégique conjointe.

Les programmes du Ministère qui soutiennent les mesures de sécurité humaine offrent une réponse pertinentes à ces derniers impératifs. Entre-temps, l'importance de maintenir la stabilité politique et stratégique mondiale pour encadrer le progrès international s'avère évidemment fondamentale. L'engagement continu du Canada aux Nations Unies et à l'OTAN garantit un solide appui à cet effort.

L'évolution des politiques stratégiques du Canada devra demeurer sensible à ces interactions à la lumière de l'engagement du Canada envers le développement durable. Le Ministère poursuivra ses mesures en faveur de la sécurité humaine en tenant compte des stratégies et des impératifs du développement durable et des interactions potentielles et réelles entre la sécurité humaine et le développement durable. Le MAECI concentre ses efforts sur trois grandes priorités : combattre la prolifération et promouvoir l'élimination des armes de destruction massive et leurs systèmes de lancement, améliorer la sécurité nucléaire, les garanties et les intérêts commerciaux du Canada et développer la capacité des Nations Unies et des régions à relever les défis en matière de sécurité.

Les droits de la personne, les préoccupations humanitaires et les questions sociales font aussi partie des objectifs de développement durable, même s'ils sont perçus un peu différemment. Au pays, l'équité, une société civile forte et un filet de sécurité bien établi offrent une base et des moyens aux collectivités pour promouvoir collectivement leurs valeurs sociales. Sur le plan international, le Canada préconise des valeurs similaires au niveau mondial et au niveau régional. Il a appuyé, et continue d'appuyer les initiatives internationales qui favorisent et protègent les droits de la personne, incluant les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, de même que les droits qui reposent sur des impératifs humanitaires. Ces initiatives renforcent les principes de la primauté du droit, de la démocratie et de l'égalité. Ils favorisent aussi la participation des intervenants à tous les niveaux décisionnels et garantissent que l'on réponde de façon efficace aux besoins des populations touchées, en cas de conflit armé ou de désastre naturel.

La protection des droits de la personne exige une planification et une prise de décision intégrées et favorise la stabilité et l'égalité dans la gestion publique, des critères qui sont tous essentiels au développement durable. Les politiques qui ne reposent pas sur le respect des droits de la personne et sur des lois et des normes humanitaires ne sont pas durables et risquent de susciter des critiques sévères et dans les cas extrêmes, la violence.

L'équité doit être une caractéristique importante de tout programme de développement durable. Sans équité, il ne peut y avoir aucun cadre juridique et la communauté internationale n'a aucune raison de croire en un monde meilleur et plus durable. De plus, l'équité est indissociable d'une bonne gestion publique. Le MAECI ne peut pas perdre de vue l'importance de bâtir la capacité de bonne gestion publique chez ses pays partenaires. En somme, aucun pays ne peut devenir durable sans une bonne gestion publique.

L'égalité des sexes est un autre principe important défendu par le Canada. Notre nation croit que l'égalité des droits pour les femmes est indissociable des droits de la personne et du développement démocratique. Le Canada croit fermement que le développement équitable et durable n'est possible que si les femmes peuvent participer en partenaires égales à la prise de décision et au développement et profiter en égales du développement au sein de la société.

La politique sociale est essentielle pour tout gouvernement et les politiques sociales sont étroitement reliées aux développements démographiques. Avec le temps, elles peuvent aider à réduire la pression de la population sur les ressources. Les améliorations apportées au bien-être culturel et social répondent à des besoins humains profonds d'une meilleure vie et de collectivités plus productives et satisfaisantes. Ces objectifs font partie du développement durable.

Aucune de ces questions n'est simple. De fait, le Ministère participe à une initiative internationale visant à créer une « culture de durabilité » qui harmonise les impératifs, les préférences, les conditions préalables et les valeurs fondamentales dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux. Étape par étape, en se basant sur des valeurs communes, il cherche à instituer un processus qui instaure la confiance et qui comporte une certaine part de concessions. Au sein du gouvernement du Canada, le Ministère est une interface principale où l'on évalue les programmes et les priorités étrangères en fonction des équivalents canadiens pour les refléter dans la politique nationale et dans les positions de négociation internationale.

Cette responsabilité plus étendue influe davantage sur la mission et la culture du Ministère que les buts immédiats du développement durable comme tels. Cependant, les buts immédiats de développement durable pourraient inclure la liaison de diverses sections du Ministère pour traiter de ces questions, l'invitation aux organismes internationaux à se pencher sur les questions qui préoccupent le Canada, en particulier relativement au développement durable, incluant une attention accrue aux aspects sociaux dans les instructions et rapports et l'utilisation créative et pertinente des ressources externes, comme les connaissances et l'expertise des ONG.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

But 4	Clarifier les liens entre les piliers écologiques, et le rapport entre les droits de la personne,
OBJECTIFS	**CIBLES**
A **Expliquer les implications pratiques, politiques et conceptuelles des dimensions sociales du développement durable afin de présenter des messages cohérents pour la sensibilisation, la formation et l'élaboration des politiques à venir.**	**(A-i)** Commander une étude dans le contexte de l'Initiative de la recherche sur les politiques (IRP) afin d'élaborer les principaux liens conceptuels présentant un intérêt pour le MAECI - à terminer d'ici décembre 2001.
B **Promouvoir une politique de développement durable plus cohérente dans les positions du Canada dans les processus et les forums internationaux.**	**(B-i)** En 2001, organiser un atelier avec les AMF compétents afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements multilatéraux des sessions extraordinaires de l'Assemblée Générale des Nations Unies et trouver des occasions de promouvoir une plus grande cohérence et une plus grande synergie dans le programme de développement durable.
C **Promouvoir la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).**	**(C-I)** Voir le but 2, objectif B.
D **Promouvoir la collaboration pour lutter contre la criminalité.**	**(D-i)** Signer et ratifier la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational (COT) d'ici la fin de 2001. **(D-ii)** Mener à terme les négociations sur les Protocoles des Nations Unies contre le COT, en particulier l'immigration clandestine, le trafic d'êtres humains et le trafic illicite des armes à feu, d'ici la fin de 2001.
E **Promouvoir la participation des jeunes aux processus de paix et aux décisions politiques nationales et internationales importantes qui les touchent.**	**(E-i)** Chercher à appuyer la tenue d'une réunion préparatoire des jeunes avant la session extraordinaire des Nations Unies sur les enfants en 2001. **(E-ii)** Suite au consensus créé à la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre qui s'est tenue à Winnipeg (sept. 2000), s'efforcer d'intégrer l'éducation sur les enfants touchés par la guerre au programme d'urgence et travailler avec

But 4

Clarifier les liens entre les piliers écologiques, et le rapport entre les droits de la personne,

OBJECTIFS	CIBLES
A **Expliquer les implications pratiques, politiques et conceptuelles des dimensions sociales du développement durable afin de présenter des messages cohérents pour la sensibilisation, la formation et l'élaboration des politiques à venir.**	**(A-i)** Commander une étude dans le contexte de l'Initiative de la recherche sur les politiques (IRP) afin d'élaborer les principaux liens conceptuels présentant un intérêt pour le MAECI - à terminer d'ici décembre 2001.
B **Promouvoir une politique de développement durable plus cohérente dans les positions du Canada dans les processus et les forums internationaux.**	**(B-i)** En 2001, organiser un atelier avec les AMF compétents afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements multilatéraux des sessions extraordinaires de l'Assemblée Générale des Nations Unies et trouver des occasions de promouvoir une plus grande cohérence et une plus grande synergie dans le programme de développement durable.
C **Promouvoir la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).**	**(C-i)** Voir le but 2, objectif B.
D **Promouvoir la collaboration pour lutter contre la criminalité.**	**(D-i)** Signer et ratifier la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational (COT) d'ici la fin de 2001. **(D-ii)** Mener à terme les négociations sur les Protocoles des Nations Unies contre le COT, en particulier l'immigration clandestine, le trafic d'êtres humains et le trafic illicite des armes à feu, d'ici la fin de 2001.
E **Promouvoir la participation des jeunes aux processus de paix et aux décisions politiques nationales et internationales importantes qui les touchent.**	**(E-i)** Chercher à appuyer la tenue d'une réunion préparatoire des jeunes avant la session extraordinaire des Nations Unies sur les enfants en 2001. **(E-ii)** Suite au consensus créé à la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre qui s'est tenue à Winnipeg (sept. 2000), s'efforcer d'intégrer l'éducation sur les enfants touchés par la guerre au programme d'urgence et travailler avec

économiques et sociaux du développement durable
la sécurité humaine et le développement durable.

(A-ii) Résumer les principaux liens dans un document de politique, pour l'attention et l'intervention du Conseil de formulation des politiques au début de 2002.

(B-ii) Promouvoir un engagement et des mécanismes au MAECI d'ici la fin de 2001 et avec les AMF d'ici la fin de 2002, dans une stratégie favorisant la dialogue, la communication, la concertation et l'intégration des politiques afin de garantir que les positions du Canada intègrent le développement durable dans tous les forums internationaux pertinents.

(D-iii) Entreprendre la deuxième étape de l'étude sur la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la corruption de l'OCDE en 2001 et la terminer d'ici 2003.

(D-iv) Entreprendre les négociations pour l'adoption d'une Convention des Nations Unies sur la lutte contre la corruption en 2001, chercher à les terminer d'ici 2003.

d'autres donneurs afin que l'on reconnaisse que l'éducation est une mesure préventive essentielle et un outil de réadaptation pour les enfants dans un contexte de conflit armé.

(E-iii) Promouvoir activement la création des noyaux régionaux et nationaux pour la protection des enfants. D'ici 2002, chercher à avoir des noyaux régionaux pour la protection des enfants au CEDEAO, à l'OSCE et à l'OEA.

Sessions extraordinaires des Nations Unies – Pour garantir des résultats

Le MAECI, de concert avec d'autres ministères du gouvernement, contrôle la mise en œuvre des engagements multilatéraux inscrits dans les documents sur les résultats des sessions extraordinaires des Nations Unies telles que :

- **Le Caire + 5 (population et développement) 1999**
- **Beijing + 5 (égalité des sexes) 2000**
- **WSSD + 5 (développement social) 2000**
- **WSC + 10 (enfants) 2001**
- **Istanbul + 5 (établissement humain) 2001**
- **Sommet mondial du développement durable (Rio + 10) 2002**

But 5

Mettre en œuvre *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, publié en juin 2000, en matière de développement durable.

Le Canada a aidé à bâtir une collectivité circumpolaire forte, dynamique et engagée. Récemment, les collectivités nordiques ont invité les gouvernements nationaux et les institutions internationales à élaborer des politiques compréhensives visant à intégrer, à favoriser et à protéger cette région unique au monde et le gouvernement Canadien a répondu à cette invitation. En juin 2000, le Ministère a déposé *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada* (VNPEC). Le VNPEC repose sur une série de processus consultatifs. Les populations nordiques et les autres Canadiens ont été amplement consultés au sujet du document *Vers une politique étrangère canadienne visant le Nord*. Produit par l'ambassadeur aux Affaires circumpolaires, ce document a fait l'objet d'un vaste échange entre les dirigeants des Inuits, des Premières nations et des Métis et les autres populations nordiques, les ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux et provinciaux, les experts politiques et les ONG. Il a fourni beaucoup de matière pour bâtir un cadre stratégique.

Le Canada n'était pas seul à tenter de former des partenariats communautaires pour promouvoir le développement durable dans le Nord. Dans les dernières années du dernier millénaire, on a assisté à un processus sans précédent de collaboration multilatérale et de création d'institutions dans la région circumpolaire. Tout visait à bâtir la collaboration internationale afin d'assurer le développement durable de cette région unique. La formation de partenariats dans la collectivité circumpolaire a favorisé et continuera de favoriser l'établissement de liens régionaux et bilatéraux plus étendus pour renforcer les efforts axés sur des intérêts communs dans l'Arctique. La possibilité d'arriver à une telle synergie est plus grande maintenant que jamais auparavant.

L'établissement du Conseil de l'Arctique, en 1996, soulignait la l'importance croissante de la région circumpolaire. Son existence même atteste de la prise de conscience de la collectivité circumpolaire et de sa capacité de travailler pour résoudre les problèmes régionaux et mondiaux. Le Conseil inclut le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis. D'autres organisations, comme le Conseil nordique, le Conseil des États de la mer Baltique, le Conseil euro-arctique de la mer de Barents et l'Union européenne, qui a sa propre dimension nordique, ont toutes indiqué un intérêt à collaborer pour résoudre les questions arctiques et promouvoir la durabilité.

Dans le dernier discours du Trône, le Gouvernement du Canada a déclaré : « Pour confirmer le leadership du Canada dans l'Arctique, le gouvernement esquissera une politique étrangère pour le Nord visant à améliorer la coopération, protéger l'environnement, favoriser le commerce et l'investissement et appuyer la sécurité des habitants de la région. » *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada* met donc l'accent sur les points suivants :

- Promouvoir le Conseil de l'Arctique et le renforcement de sa place centrale dans les relations circumpolaires, en particulier son rôle de coordonnateur politique. Le Conseil compte des représentants de huit États arctiques et il travaille avec des organisations des peuples indigènes qui sont membres permanents du Conseil. Donc, le Conseil occupe une place privilégiée pour relever les défis environnementaux propres au Nord, et aborder les questions relatives au développement durable, à la sécurité humaine, au commerce, au développement économique, à l'éducation et à la création de capacités dans le Nord.

Le Canada appuie le travail général du Conseil de l'Arctique dont voici les cinq principaux groupes de travail : Groupe de travail sur le développement

durable, Protection des milieux marins de l'Arctique, Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique, Programme de prévention, de préparation et d'intervention aux situations d'urgence, et Conservation de la flore et de la faune arctiques.

Le Canada facilite aussi la participation accrue des membres permanents du Conseil de l'Arctique, qui représentent les peuples nordiques indigènes du Canada : l'Inuit Circumpolar Conference, l'Arctic Athabascan Council et le Gwich'in Council International.

Le Canada assume aussi la direction de certains projets, comme l'initiative Future of Children and Youth of the Arctic et favorise la création de capacités dans le travail du Conseil de l'Arctique.

- Aider à établir une Université de l'Arctique virtuelle, afin de favoriser l'excellence académique et la durabilité, incluant les connaissances traditionnelles, en utilisant des techniques d'éducation à distance. Le Canada appuie les efforts des établissements d'enseignement canadiens à vocation nordique afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de baccalauréat en études circumpolaires (BEC). Le BEC offrira aux gens du Nord un enseignement et une formation en harmonie avec la région, pour les aider à s'attaquer aux problèmes complexes de la région et les préparer à occuper un emploi professionnel dans des secteurs où ils pourront s'appliquer à améliorer la santé, à diversifier l'économie, à accroître la sécurité et à préserver la culture. Les activités du programme favoriseront la compréhension du développement durable, la diversité culturelle et la viabilité de la collectivité.

- Créer et accroître les occasions d'aider la Russie en travaillant avec la collectivité circumpolaire étendue pour l'aider à relever les défis nordiques. Le Canada appuie deux projets de collaboration multilatérale favorisant l'élimination progressive de l'emploi des BPC et la gestion sans danger pour l'environnement des déchets contaminés par les BPC et des stocks de pesticides périmés de la fédération russe.

Le Canada a également accordé son appui à l'Inuit Circumpolar Conference pour un projet pluriannuel avec la Russian Association of Indigenous Peoples of the North (RAIPON) visant à fournir de la formation, du soutien et d'autres outils nécessaires et à permettre aux peuples autochtones du Nord de la Russie de chercher un soutien national et international accru pour leurs efforts de développement. Le Canada contribue aussi à un projet de la RAIPON visant à réduire les dangers pour la santé résultant de la contamination de l'environnement et des sources d'alimentation traditionnelles.

- Promouvoir le développement durable en recherchant les occasions de développement économique et de commerce dans la région circumpolaire en s'assurant que l'environnement arctique fragile n'est pas compromis. Le Canada appuie l'étude et la poursuite de l'activité économique dans les domaines comme l'éco-tourisme, l'utilisation durable des ressources renouvelables et le développement de marchés nouveaux pour les produits indigènes. Le Canada favorise également le partage des meilleures pratiques dans les pays circumpolaires en rapport avec l'activité économique durable.

- Collaborer avec l'UE pour la mise en œuvre de la *Déclaration conjointe Canada-UE sur la coopération nordique*. Cette intervention comprendra un certain nombre d'initiatives et de projets de collaboration pour favoriser le développement durable au cours de la présente année financière et la suivante. À titre d'exemple de ce genre d'activité, mentionnons l'atelier conjoint UE-Canada-Russie-É.-U. : « A Common Approach to Collaborative Technological Research for Arctic Development ».

Dans bien des cas où ces questions recoupent les mandats nationaux d'autres ministères pour le Nord, le MAECI continuera de travailler étroitement avec ces ministères et avec les trois gouvernements territoriaux et les autres intervenants nordiques. Le gouvernement, sous la direction de l'ambassadeur aux Affaires circumpolaires, maintiendra un programme permanent d'extension national et international. Le processus sera empreint de souplesse afin de bien garantir un dialogue continu interactif et dynamique.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

But 5 Mettre en œuvre *Le volet nordique de la politique*

OBJECTIFS	CIBLES
A **Faire valoir le point de vue canadien et jouer un rôle de chef de file auprès du Conseil de l'Arctique pour renforcer ses efforts de développement durable.**	**(A-i)** Proposer des sujets d'intérêt commun en matière de développement durable aux huit États de l'Arctique en intégrant entièrement les peuples autochtones à titre de participants permanents d'ici 2002.
B **Accroître la participation du Canada à l'établissement de l'Université de l'Arctique, une institution qui permettra d'élargir la base d'apprentissage dans l'Arctique, entre autres sur les questions de développement durable.**	**(B-i)** Améliorer les possibilités d'éducation et de recherche dans l'Arctique et encourager la création d'un réseau canadien de recherche circumpolaire au cours des deux prochaines années (2001-2002). **(B-ii)** Appuyer le travail des collèges et des universités du Canada qui participent à l'élaboration des programmes de l'Université de l'Arctique et assurer l'inclusion du développement durable comme principe sous-jacent (2001-2002).
C **Accroître les possibilités de travail dans le Nord, pour les petites et moyennes entreprises du Nord, par des activités de développement commercial et économique durable.**	**(C-i)** Porter de 15 à 30 le nombre d'exportateurs du Nord d'ici septembre 2002 en favorisant la collaboration régionale.
D **Concentrer l'attention sur nos relations avec la Russie par des échanges bilatéraux et participer à des travaux avec l'UE et d'autres forums régionaux.**	**(D-i)** Travailler en collaboration avec l'ACDI pour la planification stratégique et la mise en œuvre afin d'aider à traiter des questions économiques, sociales et environnementales et de leurs liens avec la Russie septentrionale. **(D-ii)** Améliorer la communication et la coordination pour les projets en Russie au sein du MAECI et avec les AMF.

But 5 — Mettre en œuvre *Le volet nordique de la politique*

OBJECTIFS	CIBLES
A **Faire valoir le point de vue canadien et jouer un rôle de chef de file auprès du Conseil de l'Arctique pour renforcer ses efforts de développement durable.**	**(A-i)** Proposer des sujets d'intérêt commun en matière de développement durable aux huit États de l'Arctique en intégrant entièrement les peuples autochtones à titre de participants permanents d'ici 2002.
B **Accroître la participation du Canada à l'établissement de l'Université de l'Arctique, une institution qui permettra d'élargir la base d'apprentissage dans l'Arctique, entre autres sur les questions de développement durable.**	**(B-i)** Améliorer les possibilités d'éducation et de recherche dans l'Arctique et encourager la création d'un réseau canadien de recherche circumpolaire au cours des deux prochaines années (2001-2002). **(B-ii)** Appuyer le travail des collèges et des universités du Canada qui participent à l'élaboration des programmes de l'Université de l'Arctique et assurer l'inclusion du développement durable comme principe sous-jacent (2001-2002).
C **Accroître les possibilités de travail dans le Nord, pour les petites et moyennes entreprises du Nord, par des activités de développement commercial et économique durable.**	**(C-i)** Porter de 15 à 30 le nombre d'exportateurs du Nord d'ici septembre 2002 en favorisant la collaboration régionale.
D **Concentrer l'attention sur nos relations avec la Russie par des échanges bilatéraux et participer à des travaux avec l'UE et d'autres forums régionaux.**	**(D-i)** Travailler en collaboration avec l'ACDI pour la planification stratégique et la mise en œuvre afin d'aider à traiter des questions économiques, sociales et environnementales et de leurs liens avec la Russie septentrionale. **(D-ii)** Améliorer la communication et la coordination pour les projets en Russie au sein du MAECI et avec les AMF.

étrangère du Canada, en matière de développement durable.

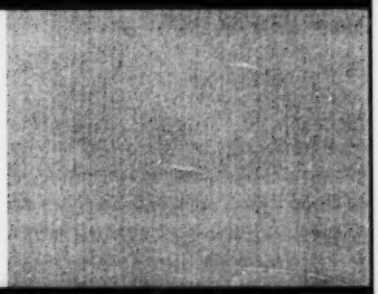

(B-iii) Travailler à la mise en œuvre d'un programme de baccalauréat en études circumpolaires d'ici septembre 2001.

Le MAECI affirme et protège la souveraineté du Canada dans le Nord

- **Le VNPEC favorise l'analyse et l'élaboration de régimes de gestion, de contrôle et d'application (dans certains cas, à partir des cadres existants comme la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique*).**
- **Le forage exploratoire dans les eaux du détroit de Davis au Groenland a rétabli les relations entre les représentants du Canada et du Groenland dans le contexte de l'*Accord de coopération entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du royaume du Danemark concernant le milieu marin* de 1983 afin de garantir que le Canada soit pleinement informé de toute activité qui pourrait toucher l'environnement canadien et qu'il soit consulté sur toute forme de développement dans cette région**
- **La construction possible d'un pipeline sous-marin de gaz naturel au large des côtes entre les champs gazifères de la baie Prudhoe et de la baie Mackenzie a nécessité une vigilance constante et la consultation des intervenants puisque cet ouvrage toucherait l'environnement marin et exigerait le règlement du différend actuel entre les É.-U. et le Canada au sujet de l'emplacement de la frontière maritime dans la mer de Beaufort.**

Collaboration en Russie septentrionale

Une région arctique durable dépend du bien-être des pays qui en font partie. Le Canada est plutôt bien placé pour former un partenariat stratégique avec la Russie afin de traiter des questions environnementales et socio-économiques de la Russie septentrionale qui intéressent le Nord de la Russie, le Nord canadien et l'ensemble de la région arctique.

But 6

Préparer le Canada pour le Sommet mondial sur le développement durable, en 2002, pour s'assurer d'atteindre les buts fixés.

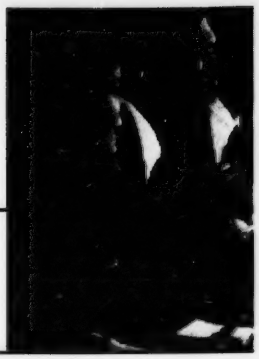

L'année 2002 marquera le dixième anniversaire de la Conférence sur l'environnement et le développement durable des Nations Unies (UNCED) qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. À cette conférence, appelée « Sommet de la Terre de Rio » ou « Sommet de la Terre », des dirigeants mondiaux ont participé à un débat international très visible sur le développement durable et les façons d'y parvenir.

Au Sommet de la Terre, on a conclu deux accords internationaux : la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (UNFCC) et la *Convention des Nations Unies sur la diversification biologique*. On a également créé des mandats pour deux autres accords internationaux, la *Convention sur la lutte contre la désertification* et la *Convention des Nations Unies sur les stocks chevauchants* et lancé des processus et des programmes d'action sur une variété d'autres questions.

L'UNCED se distingue pour deux autres raisons importantes. On y a donné le mandat de créer la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies et on y a négocié « *Action 21* », un programme d'action compréhensif pour rendre le développement durable, dont les divers éléments touchent les pays au niveau national et au niveau international.

L'UNCED a aussi élaboré la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable, dont les vingt-sept principes et la formulation qui n'engage pas juridiquement expriment une entente mondiale sur la gestion, la conservation et le développement durable de toutes les sortes de forêts.

La communauté internationale a résolu de souligner avec éclat le dixième anniversaire de la Conférence de Rio, ce qui aura des conséquences importantes sur le travail du Ministère. Dans le cadre d'une évaluation mondiale préparée par la Commission du développement durable des Nations Unies, le Canada fera un examen national des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'*Action 21*. L'évaluation indiquera les succès, les obstacles et les leçons apprises.

Le Sommet mondial sur le développement durable se tiendra à Johannesburg en Afrique du sud et réunira les chefs de gouvernement. On y traitera, entre autres, des obstacles au progrès et des questions nouvelles qui sont apparues depuis l'UNCED. On cherchera à y renouveler l'engagement mondial à rendre le développement durable. Les thèmes de la conférence restent encore à préciser. Le Canada et de nombreux autres pays croient qu'il est important que le Sommet soit axé le plus possible sur l'avenir plutôt que sur le passé.

La plupart des ministères fédéraux et des organismes vont participer à la Conférence, mais le MAECI, Environnement Canada et l'ACDI vont s'occuper des préparatifs. Ce travail va entraîner de vastes consultations auprès de la société civile nationale et internationale.

Comme ce fut le cas en 1992, le Ministère donnera priorité à la Conférence, consacrant des ressources et faisant preuve d'ingéniosité, compte tenu de la nature compréhensive de la matière prévue. Pour maximiser les possibilités inhérentes à l'événement, beaucoup de membres du Ministère devront faire preuve d'engagement et de persévérance.

Sommet mondial sur le développement durable en 2002

Selon un consensus international, le Sommet devrait :

- **réunir des chefs d'État ou de gouvernement;**
- **se tenir dans un pays en voie de développement;**
- **renouveler le partenariat Nord-Sud pour le développement durable;**
- **donner aux gouvernements l'occasion de regagner la confiance du public et réaffirmer leur leadership sur les mesures d'intervention mondiale en matière d'environnement et de développement durable.**

Action 21 Plan mondial d'intervention à Rio en 1992

Les gouvernements ont marqué l'histoire en adoptant ce plan qui précise des mesures d'intervention pour :

- **protéger l'atmosphère;**
- **lutter contre le déboisement, la désertification et la perte des terres;**
- **prévenir la pollution de l'eau et de l'air;**
- **empêcher l'épuisement des stocks de poisson;**
- **promouvoir la gestion sécuritaire des déchets toxiques;**
- **renforcer le rôle des groupes importants pour rendre le développement durable.**

La Conférence a aussi traité des modèles de développement qui exercent des pressions sur l'environnement :

- **la pauvreté et la dette extérieure des pays en voie de développement;**
- **les modèles non durables de production et de consommation;**
- **les pressions démographiques;**
- **la structure de l'économie internationale.**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

But 6	Préparer le Canada pour le Sommet mondial sur fixés en matière de développement durable.
OBJECTIFS	**CIBLES**
A **Former des partenariats au Canada afin d'assurer une participation étendue et efficace au processus et l'acceptation de la « responsabilité partagée » pour la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial.**	**(A-i)** Trouver des partenaires dans les provinces, le monde des affaires et la société civile et parvenir à une entente sur la nature de la consultation et le processus national d'évaluation d'ici le début 2001.
B **Élaborer un mandat compréhensif de négociation qui reflète les grands objectifs du Canada.**	**(B-i)** Avec l'apport de l'évaluation nationale des progrès du Canada dans la promotion du développement durable, parvenir à un consensus avec tous les ministères dans un dialogue avec les intervenants portant sur des objectifs nationaux et internationaux d'ici décembre 2001.
C **Faire accepter les priorités (établies) du Canada au Sommet mondial.**	**(C-i)** Faire accepter des décisions concrètes afin de renforcer la gestion publique internationale de l'environnement.
D **Garantir un plan d'action et un processus de suivi plausibles qui indiquent aux Canadiens la valeur du système global de gestion publique et le rôle qu'y joue le MAECI.**	**(D-i)** Coordonner le rôle du Canada dans le processus politique du G8 afin de constituer un appui politique pour un Sommet efficace. **(D-ii)** Créer des occasions pour la participation de la société civile et du milieu des affaires au processus international intergouvernemental.

But 6

Préparer le Canada pour le Sommet mondial sur fixés en matière de développement durable.

OBJECTIFS	CIBLES
A Former des partenariats au Canada afin d'assurer une participation étendue et efficace au processus et l'acceptation de la « responsabilité partagée » pour la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial.	**(A-i)** Trouver des partenaires dans les provinces, le monde des affaires et la société civile et parvenir à une entente sur la nature de la consultation et le processus national d'évaluation d'ici le début 2001.
B Élaborer un mandat compréhensif de négociation qui reflète les grands objectifs du Canada.	**(B-i)** Avec l'apport de l'évaluation nationale des progrès du Canada dans la promotion du développement durable, parvenir à un consensus avec tous les ministères dans un dialogue avec les intervenants portant sur des objectifs nationaux et internationaux d'ici décembre 2001.
C Faire accepter les priorités (établies) du Canada au Sommet mondial.	**(C-i)** Faire accepter des décisions concrètes afin de renforcer la gestion publique internationale de l'environnement.
D Garantir un plan d'action et un processus de suivi plausibles qui indiquent aux Canadiens la valeur du système global de gestion publique et le rôle qu'y joue le MAECI.	**(D-i)** Coordonner le rôle du Canada dans le processus politique du G8 afin de constituer un appui politique pour un Sommet efficace. **(D-ii)** Créer des occasions pour la participation de la société civile et du milieu des affaires au processus international intergouvernemental.

le développement durable de 2002, pour s'assurer d'atteindre les buts

(A-ii) Concevoir le processus du Sommet afin de maximiser la synergie et de minimiser les chevauchements avec d'autres consultations.	
(C-ii) Faire accepter les efforts de création de capacités des pays développés, y compris le Canada, afin d'appuyer la mise en application d'ententes environnementales multilatérales dans les pays en voie de développement.	
(D-iii) Préconiser l'adoption d'un cadre de contrôle et de rapport efficace d'ici mars 2002. **(D-iv)** Communiquer l'issue du processus et du sommet aux Canadiens d'ici l'automne 2002 afin d'amener le public à en comprendre et à en appuyer la mise en œuvre des décisions.	

Pour atteindre les buts fixés

L'élaboration de solutions aux problèmes complexes de développement durable, tels que le changement climatique, l'explosion de la consommation ou l'inégalité sociale, n'est pas une tâche facile. Cependant, il ne faut pas se laisser abattre au point de ne plus rien faire. Notre responsabilité envers les générations à venir est trop importante.

Le MAECI, de concert avec d'autres, a trois grandes avenues pour aller de l'avant en matière de développement durable : 1) régler les problèmes résultant de décisions qui ne tenaient pas compte des incidences environnementales, économiques et sociales à long terme, 2) s'assurer que les activités nouvelles respectent les principes de développement durable et 3) appuyer le développement durable dans les transactions d'affaires pertinentes avec des homologues et des clients internationaux.

Le développement durable, comme principe opérationnel, est unificateur et intégrateur. Il peut engendrer des partenariats et favoriser la collaboration entre des ministères gouvernementaux, avec les provinces et avec des partenaires nationaux dans l'industrie et le milieu des ONG. Il peut aussi donner naissance à des partenariats et favoriser la collaboration au niveau mondial. Le MAECI et l'ACDI ont des occasions manifestes de travailler avec d'autres nations et d'autres groupes internationaux afin d'atteindre des buts communs. Bien des gouvernements, des organisations et des personnes ont pris un engagement envers le développement durable. Cependant, une action continue s'impose pour que tous les joueurs demeurent impliqués et actifs.

Tout espoir de changement réel exige plus qu'un simple engagement. Un niveau adéquat d'affectation des ressources est essentiel. Aucune initiative majeure de cette nature, avec de telles conséquences à long terme en cas d'échec, ne peut se concrétiser sans ressources adéquates. Pour obtenir ces ressources, il faudra peut-être examiner les politiques actuelles et mettre l'accent sur l'intégration du développement durable aux autres bases de ressources. Il faudra aussi créer une nouvelle expertise et améliorer la formation des personnes qui travaillent déjà au Ministère.

Enfin, engagement signifie aussi responsabilité. *Action 2003* fixe des buts réalistes et la direction doit accepter la responsabilité de s'assurer qu'on les atteint. Il faut comprendre clairement les coûts de l'inaction à tous les niveaux, qu'ils soient financiers, environnementaux ou sociaux.

On a dit que le développement durable n'est pas une fin en soi, mais un processus ininterrompu. Le développement durable est devenu de plus en plus une valeur fondamentale des responsables de l'élaboration des politiques au Canada. Il touche donc grandement ce que le Canada dit et fait au pays et à l'étranger. Notre tâche consiste maintenant à exploiter l'élan pris aux cours des trois dernières années afin de nous rapprocher de nos buts pour *Action 2003*. Ces buts sont ambitieux, mais relèvent bien de notre mandat. Ils ont l'appui de notre personnel et de nos intervenants de l'extérieur du Ministère. Dans l'ensemble, certaines cibles peuvent sembler modestes, mais elles sont intimement liées au but visé et sont atteignables pour peu que l'on s'y engage avec détermination.

Assurément, le Ministère est capable d'une réflexion globale, mais le plus souvent dans une perspective essentiellement politique ou commerciale. Il doit maintenant se donner les aptitudes, les ressources et les moyens de communication nécessaires pour inciter d'autres disciplines à faire du développement durable une priorité et pour mieux communiquer avec les gens qui, au Canada et à l'étranger, sont résolus à rendre le développement durable. *Action 2003* offre un cadre pour avancer dans cette direction.

Consultations

Il y a trois ans que l'on a présenté les premières stratégies de développement durable. Depuis, la valeur d'une consultation efficace pour l'avancement du programme de développement durable est devenue plus évidente. Le développement durable est, par définition, horizontal. La complexité de nombreuses questions relatives au développement durable exige une perspective intégrée de tous les intervenants canadiens avant toute intervention ou prise de décision importante. Le Ministère reconnaît qu'il importe de consulter toutes les parties, y compris les autres ministères et organismes, les provinces et les territoires, les groupes autochtones, le milieu universitaire, le milieu des affaires, les organisations non gouvernementales et les citoyens.

Définition des objectifs

Pour définir les objectifs d'*Action 2003*, on a tenu des séances à Whitehorse, à Yellowknife, à Iqaluit, à Inuvik, à Rankin Inlet et à Ottawa. Ces séances, qui ont eu lieu à l'automne 1999 et au printemps 2000, avaient deux buts : servir de base à l'élaboration, d'une part, de la stratégie du MAECI et, d'autre part, d'une stratégie fédérale de développement durable propre au Nord. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est chargé de coordonner ces séances.

En mars 2000, le Ministère a organisé une seconde séance de consultation à Ottawa avec des intervenants de l'extérieur, qui portait expressément sur la stratégie du MAECI.

Le Ministère a en outre organisé des séances de consultation distinctes portant sur deux des questions qui sont devenues des objectifs d'*Action 2003*. Mentionnons en particulier les six séances de consultation tenues dans tout le Canada à l'automne 2000, qui avaient pour but d'établir un consensus sur un cadre d'évaluation environnementale des négociations commerciales, ainsi que les huit séances de consultation ou plus, qui ont été tenues au cours des deux dernières années afin d'élaborer *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*.

Comme les autres ministères, le MAECI a travaillé avec le Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable (RISDD) pour : 1) concevoir le « Cadre des stratégies fédérales de développement durable », qui indiquera les composantes essentielles des stratégies ministérielles; 2) préciser huit domaines thématiques qui alimenteront la réflexion du gouvernement et indiquer les domaines où la coordination est possible. Ces huit domaines thématiques sont les suivants : Opérations gouvernementales durables, Développement durable dans le contexte international, Stratégie fédérale de développement durable pour le Nord, Développement durable et santé des Canadiens, Aspects culturels et sociaux du développement durable, Productivité grâce à l'éco-efficacité, Connaissances et information tirées des indicateurs de développement durable et rapports sur les connaissances et l'information, et enfin Développement durable au niveau de la collectivité : une démarche fédérale intégrée pour travailler avec les collectivités. Le MAECI a fait fond sur les travaux réalisés sur ces domaines thématiques pour élaborer sa stratégie.

Le MAECI a été le premier ministère a préparer un document sur l'un de ces thèmes (*Aspects internationaux du développement durable*), qui a servi de base aux débats du Forum des dirigeants. La plupart des ministères et organismes ont participé à ce Forum organisé en avril 2000 à Ottawa aux fins de consultation. Des cadres supérieurs des secteurs privé et public de tout le pays y ont notamment participé. Le MAECI a travaillé de concert avec une équipe de coordination, dont faisait partie la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, pour organiser cet événement et promouvoir une stratégie fédérale en matière de développement durable.

Le MAECI a aussi donné le ton aux discussions sur le « commerce et l'environnement » lors de la réunion de juin du Comité interministériel de coordination du développement durable des sous-ministres.

De nombreuses consultations internes ont aussi eu lieu, dont des séances individuelles, un atelier à l'extérieur de l'immeuble, en plus de l'apport constant de l'Équipe consultative du développement durable et de la haute direction.

Consultations sur une stratégie provisoire

Le Ministère a achevé la rédaction d'une stratégie provisoire, qui se fonde sur les résultats des consultations externes et internes susmentionnées. Il a ensuite fait parvenir cette stratégie, pour examen, à un grand nombre des personnes déjà consultées et a aussi écrit à plus de 500 intervenants pour savoir s'ils étaient intéressés à recevoir le document pour fins de consultation. Quatre-vingts personnes ont répondu à cette lettre et plus de 30 ont formulé des observations. Le Ministère a tenté, dans la mesure du possible, d'intégrer leurs idées dans la stratégie finale et a répondu par écrit à leurs propositions. Les provinces ont également reçu une copie du document pour fins d'approbation.

Le MAECI a également participé à deux séances de consultation axées sur les stratégies provisoires d'un groupe de ministères, qui ont eu lieu à Ottawa. Une de ces séances a été organisée par l'Association canadienne des pâtes et papiers, et l'autre, par Environnement Canada conjointement avec l'Association de l'industrie canadienne de l'environnement.

Par suite des consultations élargies indiquées ci-dessus, le MAECI est convaincu qu'*Action 2003* tient compte des intérêts d'un vaste éventail d'organisations et de personnes, tant du secteur privé que du secteur public. Les observations et préoccupations des personnes consultées reflètent non seulement leur prise de conscience croissante de l'importance que revêt le développement durable et du besoin pour la collaboration entre toutes les parties, mais aussi leur compréhension de la complexité des questions dont s'occupe le Ministère.

Grâce à l'aide fournie par tous les groupes et toutes les personnes qui ont bien voulu s'investir, le MAECI a pu concrétiser les possibilités qui lui étaient offertes en un cadre d'intervention réaliste. Le Ministère désire exprimer sa reconnaissance à toutes ces personnes. Comme il est précisé dans la stratégie, on créera des mécanismes afin de poursuivre le processus consultatif.

Pour plus de détails sur toutes les consultations, voir l'annexe III sur le site Web du MAECI :

http ://www.dfait- maeci.gc.ca/dfait/menu-f.asp

Profil du ministère

L'orientation internationale du MAECI est particulière à la structure gouvernementale du Canada. Si de nombreux ministères s'occupent de plus en plus de questions internationales, seul le MAECI a pour mandat fondamental de protéger et de promouvoir les intérêts internationaux du Canada. Il gère 160 missions et bureaux satellites à l'étranger. Il emploie en tout près de 8 400 personnes, dont près de 3 000 travaillent au Canada et les autres à l'étranger.

Au cours des deux dernières décennies, le rôle du Ministère a fait l'objet de définitions variées dans divers documents, officiels et officieux. Le mandat légal du Ministère est précisé dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international* (1985). La *Loi* autorise le MAECI à s'occuper des relations internationales du Canada, à coordonner les relations économiques, à promouvoir le commerce international du Canada et à venir en aide aux Canadiens à l'étranger. Quatre rôles principaux découlent de ce mandat : élaborer et coordonner la politique internationale du gouvernement, défendre les valeurs et les intérêts canadiens outre-mer, venir en aide aux Canadiens, notamment pour le commerce, les investissements, les passeports et les services consulaires et appuyer les AMF et les organismes outre-mer.

L'énoncé de politique étrangère du gouvernement de 1995, *Le Canada dans le monde*, et les discours du Trône suivants venaient renforcer trois priorités politiques stratégiques du Canada : 1) promouvoir la prospérité et l'emploi 2) protéger notre sécurité dans un cadre mondial stable et 3) faire connaître la culture et les valeurs canadiennes à l'étranger.

L'énoncé de mission du MAECI, déposé au Parlement en 1997, résumait succinctement ces priorités en ces termes : « L'objectif du Ministère consiste à agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité, l'emploi et la sécurité, et à œuvrer en vue d'établir la paix dans le monde par la promotion de la culture et des valeurs canadiennes. » Dans ce cadre politique, le MAECI doit tenir compte de nombreux facteurs externes importants influant sur les activités du Ministère. Viennent en premier lieu l'interdépendance et l'intégration mondiale, les préoccupations et les attentes grandissantes du public et la nature des engagements du gouvernement envers les organisations internationales et par rapport aux événements internationaux.

En plus de relever les défis posés par des événements externes qui échappent à son contrôle immédiat, le MAECI doit aussi, en respectant son mandat et ses ressources, prendre part à une gamme très étendue d'activités nationales et internationales. Le MAECI doit souligner les liens entre les intérêts nationaux et étrangers, illustrés dans *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, profiter des occasions de relever les défis nouveaux et traditionnels, chercher à diminuer les menaces transnationales et promouvoir notre intérêt en sauvegardant la paix internationale et la sécurité humaine, et ce ne sont là que quelques-uns des domaines où il a un rôle de premier plan à jouer.

Pour plus d'information sur la structure du Ministère voir le site Web du MAECI :

http ://www.dfait- maeci.gc.ca/dfait/menu-f.asp

Glossaire

Action 21 : Plan visant à rendre le développement durable sur le plan social, économique et environnemental, adopté lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992.

Amélioration permanente : Amélioration continuelle des politiques, des programmes et du rendement, prenant en considération les progrès techniques, les connaissances scientifiques, les besoins des clients et les attentes de la collectivité.

Budget des dépenses : Plan financier annuel décrivant les dépenses du gouvernement du Canada. La Partie III du Budget comprend un plan détaillé des dépenses de chaque ministère.

Changement climatique : Réchauffement de l'atmosphère terrestre dû à l'augmentation de la concentration de certains gaz absorbant le rayonnement terrestre et retardant ainsi la perte d'énergie vers l'espace.

Commissaire à l'environnement et au développement durable : Poste créé grâce à des modifications à la *Loi sur le vérificateur général* en 1995. Relevant directement du Vérificateur général, le Commissaire a pour mandat d'aider à exécuter les fonctions reliées à l'environnement et au développement durable; il doit faire rapport annuellement à la Chambre des communes sur les aspects environnementaux de développement durable et il doit contrôler et rapporter les succès des ministères à atteindre leurs buts de développement durable.

Démarche prudente : Le MAECI reconnaît que la précaution est un concept important et légitime dans l'établissement des politiques. Elle est étroitement liée à l'élaboration de démarches holistiques pour traiter des questions de politiques multidisciplinaires, comme le développement durable. L'application de mesures de précaution est déjà courante dans les régimes de réglementation du Canada, et elle vaut à ses produits et à ses services une réputation internationale de sécurité et de qualité supérieure. Plus récemment, l'idée particulière d'appliquer une démarche préventive dans la prise de décisions réglementaires, lorsqu'il y a un risque de tort irréversible ou grave et un degré élevé d'incertitude scientifique, a soulevé un débat politique sur le plan national et sur le plan international. Ce débat a porté sur des questions clés, comme la façon de définir, d'interpréter et de réaliser le concept. En cherchant des réponses pratiques et généralement acceptables à ces questions, le Canada s'applique à préciser une démarche cohérente qui satisfait aux exigences de réglementation en faveur de la santé et de la sécurité de l'environnement et du public, en accordant la priorité à la prévisibilité et à la précision dans son application. Parallèlement, le Canada joue un rôle central dans les consultations multilatérales en cours dans divers forums internationaux.

Développement durable : Généralement défini comme une façon de penser et d'agir « qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. » (*Notre avenir à tous*, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987).

« Le développement durable intègre des considérations sociales, économiques et environnementales à la détermination des objectifs et à la conduite des affaires d'une organisation. Jusqu'ici, les organisations gouvernementales ont fait porter leurs efforts sur l'une seulement de ces trois dimensions, soit celle qui est liée au rôle d'intérêt public pour lequel chaque organisation a été créée. Le développement durable élargit également l'horizon de la planification en tenant compte des besoins des générations actuelles et futures.

Les ministères fédéraux doivent maintenant s'intéresser davantage à l'impact de leurs activités de manière à protéger et à promouvoir le bien-être de la population et l'environnement dans lequel elle vit. » (Rapport du Commissaire de 1998, section 8,4).

Diversité biologique (biodiversité) : Variété des espèces, variabilité génétique de chaque espèce et variété des écosystèmes que forment les espèces (Conseil canadien des ministres responsables de la faune).

Écologisation des activités gouvernementales : Projet visant à fixer des lignes directrices pour tous les ministères fédéraux sur la manière d'intégrer les aspects environnementaux à la gestion de leurs activités.

Équité : Juste répartition des coûts et des avantages des activités humaines. Ses deux composantes sont l'équité entre les générations et l'équité actuelle entre les personnes ou les groupes de personnes.

Évaluation environnementale : (EE) est un outil utilisé pour aider les décideurs à prendre en considération les effets environnementaux des projets proposés, au même titre que les répercussions économiques et sociales.

Recommandation 22 : Une de plusieurs recommandations ayant trait à la divulgation des renseignements, aux droits de la personne et à l'environnement qui figure dans le rapport du Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires étrangères et le commerce international consacré aux activités et au mandat de la Société pour l'expansion des exportations. La réponse du gouvernement au rapport a été publiée le 18 mai 2000.

Ressources non renouvelables : Ressources naturelles dont la quantité est fixe, mais dont la durée peut être prolongée par une utilisation réduite ou plus efficiente, par la réutilisation ou par le recyclage (minéraux, pétrole, charbon, etc.).

Sécurité humaine : Condition ou état d'être caractérisé par « la protection contre des menaces très graves aux droits, à la sécurité ou à la vie des personnes. » En matière de politique étrangère, la sécurité humaine s'explique peut-être mieux en tant que changement de perspective ou d'orientation. Il s'agit d'une autre façon de voir le monde, axée sur les gens plutôt que sur la seule sécurité des territoires ou des gouvernements (La sécurité humaine : La sécurité des individus dans un monde en mutation, MAECI, avril 1999).
(Voir : http://intranet.lbp/department/agp/english/e-main.htm)

Sommet mondial sur le développement durable : Conférence internationale qui doit se tenir en 2002 pour étudier le mise en œuvre d'*Action 21* et des autres recommandations de la Conférence de Rio de 1992, et pour convenir de nouvelles initiatives.
(Voir : http://www.un.org/esa/sustdev/agenda21text.htm)

Système de gestion de l'environnement : Système encadrant le contrôle du rendement environnemental d'une organisation et la production des rapports connexes.

Volet nordique de la politique étrangère du Canada, Le : Cadre pour la promotion des valeurs et des intérêts canadiens et le renouvellement de notre engagement à collaborer avec les peuples du Nord canadien et avec nos voisins circumpolaires sur des questions communes. La politique repose sur trois principes : remplir nos engagements en faisant preuve de leadership, établir des partenariats et poursuivre un dialogue constant avec les Canadiens, en particulier ceux du Nord.
(Voir : http://www.dfait-maeci.gc.ca/arctic/menu-f.htm)

Acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACEE	Agence canadienne d'évaluation environnementale
AES	Direction des services environnementaux (au MAECI)
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALENA	Accord de libre échange nord-américain
AME	Accord multilatéral sur l'environnement
AMF	Autres ministères fédéraux
APD	Aide publique au développement
APEC	Organisation de coopération économique Asie-Pacifique
ARF	Forum régional de l'ASEAN
ARUC	Alliances de recherche universités-communautés
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
CA	Conseil de l'Arctique
CAD	Comité d'aide au développement
CCCE	Comité consultatif sur le commerce extérieur (MAECI)
CCCI	Conseil canadien de la coopération internationale
CDD	Commission du développement durable
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique pour l'Europe
CNACE	Commission nord-américaine de coopération environnementale
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CNUEH	Conférence des Nations Unies pour les établissements humains
CPC	Conférence des Parties à la Convention (Nations Unies)
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
DD	Développement durable
EES	Évaluation environnementale stratégique
EMN	Entreprises multinationales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIF	Forum intergouvernemental sur les forêts
FMI	Fonds monétaire international
GCSCE	Groupes de consultation sectoriels sur le commerce extérieur (MAECI)
IDM	Institutions de développement multilatérales
ICP	Information et consentement préalable
IIDD	Institut international pour le développement durable
IFI	Institutions financières internationales
ISO	Organisation internationale de normalisation
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NAMMCO	North Atlantic Marine Mammal Commission
NORAD	Défense aérienne du continent nord-américain
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains

OHCHR	Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
ONG	Organisation non gouvernementale
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	Protocole sur les polluants organiques persistants
PSIJ	Programme de stages internationaux pour les jeunes (MAECI)
RISDD	Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable
SCCI	Stratégie canadienne pour le commerce international
SDD	Stratégie de développement durable
SEE	Société pour l'expansion des exportations
SGE	Système de gestion environnementale
SPEA	Stratégie de protection de l'environnement arctique
TRNEE	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
UE	Union européenne
UNCED	Conférence sur l'environnement et le développement durable
UNCLOS	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNHCR	Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (Bureau du)
VNPEC	*Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*

Références

Lois du Parlement

- *Loi sur le vérificateur général*, 1976–77, et modifications,1995
- *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, 1985
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, 1992
- *Règlement sur le processus d'évaluation environnementale des projets à réaliser à l'extérieur du Canada*
- *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, 1999.

Commissaire à l'environnement et au développement durable (Bureau du Vérificateur général)

- *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes : Chapitre 1 - L'écologisation du gouvernement du Canada : les stratégies de développement durable*, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 1998
- *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes : Les stratégies de développement durable Chapitre 1 - La mise en œuvre des stratégies de développement durable : jeter les bases du progrès; Chapitre 2 - Les consultations sur les stratégies de développement durable*, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 1999
- *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, Avancer dans la voie du progrès; La deuxième génération de stratégies de développement durable*, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 1999.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (publications et déclarations)

- *Action 2000, Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, MAECI, 1997
- *Budget des dépenses 1999-2000 : Rapport sur les plans et les priorités*, MAECI, 1999
- *Audit of the Environmental Services Division (AES) and the Sustainable Development Portfolio It Manages*, MAECI/SIV, mai 2000
- *La sécurité humaine : La sécurité des individus dans un monde en mutation*, MAECI, avril 1999
- *Analyse rétrospective de l'examen environnemental du Canada de 1994 : négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay Round*, MAECI, novembre 1999
- *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, MAECI, mai 2000.

Publications du gouvernement fédéral

- *Le Canada dans le monde*, MAECI, février 1995
- *Guide de l'écogouvernement*, Ministre des Approvisionnements et Services, 1995
- *Sustainable Development Strategies, Summary of Federal Plans*, produit par Services de gestion de l'environnement, Conseils et Vérification Canada, pour le Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable, avril 1998
- *Le développement durable dans les opérations du gouvernement : une approche coordonnée*, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2000